



RAPPORT 2022

> ÎLE-DE-FRANCE

de l'Observatoire Prospectif
des métiers et des qualifications
dans les Transports
et la Logistique



Avec la participation
de l'AFT et de
l'OPCO Mobilités



RAPPORT 2022 DE L'OPTL

> ÎLE-DE-FRANCE

11 place d'Aquitaine
94516 RUNGIS CEDEX

Tél. 06 84 53 70 75

iledefrance@optl.fr

Remerciements

Le présent rapport a été réalisé, en lien avec les membres de l'OPTL régional, et en particulier sa présidence paritaire, par la délégation régionale de l'AFT Île-de-France grâce aux résultats de l'enquête qu'elle a menée auprès des établissements de la région au premier semestre 2022 et aux informations qu'elle a collectées au sein de différents pourvoyeurs de données. Qu'elle en soit remerciée, ainsi que l'ensemble des entreprises qui ont bien voulu participer à l'enquête Tableau de bord, et les fournisseurs d'autres données (URSSAF Caisse nationale, Pôle emploi, services de l'État, Conseil Régional, organismes de formation, etc.).

Sommaire

Sommaire	3
Edito	4
Champ d'application et d'observation	5
L'emploi et les employeurs de la Branche.....	9
La localisation des emplois	13
Les effectifs salariés.....	16
Les caractéristiques des emplois	19
La typologie des métiers	22
Rémunération	25
La démographie	27
La formation dans la Branche	31
La dynamique de l'emploi.....	37
La prospective globale pour la région	41

Edito

L'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique dresse dans ce rapport 2022 le bilan de l'emploi et de la formation dans les transports et la logistique pour l'année 2021. Ces données statistiques sont issues d'une part de l'URSSAF et d'autre part d'une enquête annuelle réalisée auprès des entreprises de la branche.

Afin de comprendre certaines données, il faut se replacer dans le contexte de l'année 2021 où le COVID 19 est toujours actif, où les acteurs des métiers du transport ont été considérés comme des intervenants de première ligne travaillant parfois dans des conditions plus difficiles qu'avant le confinement, où les ménages ont massivement eu recours à l'internet entraînant un accroissement des livraisons à domicile, une pénurie dans certains modes de transport et une explosion des prix de certains produits, où les entreprises vont peu à peu lever leur période d'activité partielle pour reprendre de manière standard leur activité.

Dans ce contexte rythmé par une reprise de l'activité post-Covid-19 et malgré le fait que notre secteur ait été identifié comme indispensable lors de la période de crise sanitaire, il existe toujours de fortes tensions sur le recrutement. En effet, avec un accroissement des demandes de transport et de logistique, le secteur peine à recruter un nombre suffisant de candidats malgré les actions des organismes de la branche d'orienter les actions de formation vers les métiers les plus demandés. Ce manque de salariés crée des tensions dans les entreprises qui ne peuvent pas répondre favorablement aux besoins de leurs clients. Les travaux menés sur l'attractivité de nos métiers entrepris par toute la branche et l'Etat devraient permettre d'apaiser ces tensions sur l'emploi dans nos métiers.

Si nous faisons un focus particulier sur l'Ile de France, nous pouvons voir que le secteur est bien actif avec une hausse de 5,2% des effectifs portant ainsi à près de 160.000 salariés le nombre de salariés dans la branche représentant plus d'un cinquième des effectifs nationaux de la branche parmi lesquels nous avons 34% de ces effectifs qui ont moins de 40 ans, 3,9% ont moins de 25 ans et 15,3 % de ces effectifs sont des femmes.

C'est en conjuguant nos efforts aujourd'hui que nous arriverons à relever les défis économiques et écologiques de demain. Je remercie tous les intervenants ayant contribué à l'élaboration de ce rapport : les entreprises ayant répondu à l'enquête, l'AFT, l'OPCO Mobilités, l'INSEE, l'URSSAF, Pôle emploi, la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP), le Ministère de l'Education nationale, les organisations patronales et syndicales.

Vice-Président OPTL

Saül AZOUELOS

Champ d'application et d'observation

- Objectifs du rapport régional de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique

D'après l'accord national relatif à la formation professionnelle et à l'emploi du 1^{er} février 2011, la CPNE a une attribution générale de promotion de la formation professionnelle, en liaison avec l'évolution de l'emploi et des qualifications, dans son champ de compétence.

Elle définit notamment les orientations et les priorités de la Branche en matière de formation professionnelle. Elle procède régulièrement à leur mise à jour en fonction des besoins de la Branche.

Elle s'appuie plus particulièrement sur les travaux de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL), des organismes de développement de la formation de la Branche (OPCO Mobilités et AFT), des organismes dispensateurs de formation de la Branche (AFTRAL et PROMOTRANS) et des Commissions Professionnelles Consultatives instituées auprès du ministère chargé de l'emploi (CPC "Transport et Logistique") et du ministère de l'éducation nationale (CPC "Transport, Logistique, Sécurité et autres services").

L'OPTL publie chaque année un rapport, présenté par les partenaires sociaux à l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle et de l'emploi de la Branche.

Son analyse doit permettre aux entreprises de mieux définir leur politique de formation, aux salariés de mieux élaborer leurs projets professionnels et à la CPNE de faire des recommandations sur les priorités de formation professionnelle visant à prévenir toute difficulté rencontrée sur le marché de l'emploi.

La dimension prospective de l'OPTL et le développement des outils permettant de renforcer sa fiabilité sont au cœur du dispositif. Elle doit permettre également d'orienter les études effectuées par les organismes de développement de la formation précités et de guider les travaux de la Branche, des secteurs et des entreprises en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Les partenaires sociaux marquent leur attachement à la mise en place d'instances régionales exerçant, dans ce champ géographique, les attributions de l'OPTL. Dans chaque région administrative, un bilan annuel régional de même nature que celui préparé au niveau national est présenté par les représentations régionales de l'Observatoire national prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique.

- Les secteurs d'activité relevant de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport

Ce rapport porte sur les entreprises entrant dans le champ de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport.

Les secteurs d'activités, codes NAF, relevant de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport sont les suivants :

Terminologie des activités utilisée dans le rapport		Code NAF	Libellé d'activité
Activités Marchandises	Transport routier de marchandises (TRM)	49.41A	Transports routiers de fret interurbains
		49.41B	Transports routiers de fret de proximité
		53.20Z	Autres activités de poste et de courrier
		80.10Z	Activités de sécurité privée*
	Déménagement (DEM)	49.42Z	Déménagement
	Location (LOC)	49.41C	Location de camions avec chauffeur
		77.12Z	Location et location-bail de camions*
	Auxiliaires de transport (AUX)	52.29A	Messagerie, fret express
		52.29B	Affrètement et organisation des transports*
	Prestataires logistiques (PRL)	52.10B	Entreposage et stockage non frigorifique*
Transport de Voyageurs	Transport routier de voyageurs (TRV)	49.39A	Transports routiers réguliers de voyageurs
		49.39B	Autres transports routiers de voyageurs
Transport Sanitaire	Transport sanitaire (TRS)	86.90A	Ambulances

(*) Ces codes d'activité ont une définition plus large que celle correspondant au champ de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport. En conséquence, pour les activités partiellement couvertes, les ajustements nécessaires sont opérés afin de ne retenir que les entreprises couvertes par la convention collective.

7 RAPPORT 2022 DE L'OPTL – Île-de-France

➤ Les familles professionnelles relevant de la Branche professionnelle

Ce rapport détaille les effectifs du transport et de la logistique en utilisant une nomenclature des métiers élaborée par les partenaires sociaux. Elle se décline de la manière suivante :

Terminologie des familles professionnelles utilisée dans le rapport		Définition
Conduite		Emplois dédiés à la conduite de véhicules routiers quelles que soient leurs caractéristiques, chargements et destinations
Exploitation Transport		Emplois visant à organiser la mobilisation des moyens matériels et humains pour optimiser les prestations de transport
Logistique – Manutention - Magasinage		Emplois de coordination ou d'exécution des opérations de réception, de stockage ou d'expédition des produits
Autres	Direction	Emplois de direction ou de direction générale avec statut de salarié ou assimilé
	Gestion	Emplois relevant des services généraux, comptables ou ressources humaines de l'entreprise
	Ventes-Achats	Emplois consistant au démarchage, à la visite ou à la négociation auprès des clients et des fournisseurs
	Maintenance	Emplois consacrés à l'entretien ou à la remise en état des véhicules routiers et des matériels
	Interprofessionnel	Emplois transversaux dans l'entreprise et qui ne relèvent pas des autres familles professionnelles

➤ Le poids de la Branche professionnelle dans les effectifs régionaux de conducteurs

L'exploitation des Déclarations Annuelles de Données Sociales 2013 permet de dénombrer les conducteurs qui travaillent, soit dans le champ de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport, soit dans d'autres secteurs d'activités.

En Île-de-France, on met ainsi en évidence que :

- 41 % des emplois de conducteurs de véhicules de transport routier de marchandises sont exercés dans la Branche professionnelle du transport routier. Dans le détail, la Branche regroupe 65 % des conducteurs routiers et grands routiers et 30 % des conducteurs livreurs.
- 43 % des conducteurs de véhicules routiers de transport en commun relèvent de la Branche conventionnelle du transport routier. 54% sont employés dans le transport urbain de voyageurs. 3 % des conducteurs travaillent dans d'autres secteurs d'activités.
- La Branche conventionnelle du transport routier rassemble la majorité des conducteurs de véhicules de transport sanitaire. Les autres conducteurs sont principalement des agents de la fonction publique (hôpitaux, SDIS, SMUR...).

➤ Méthodologie

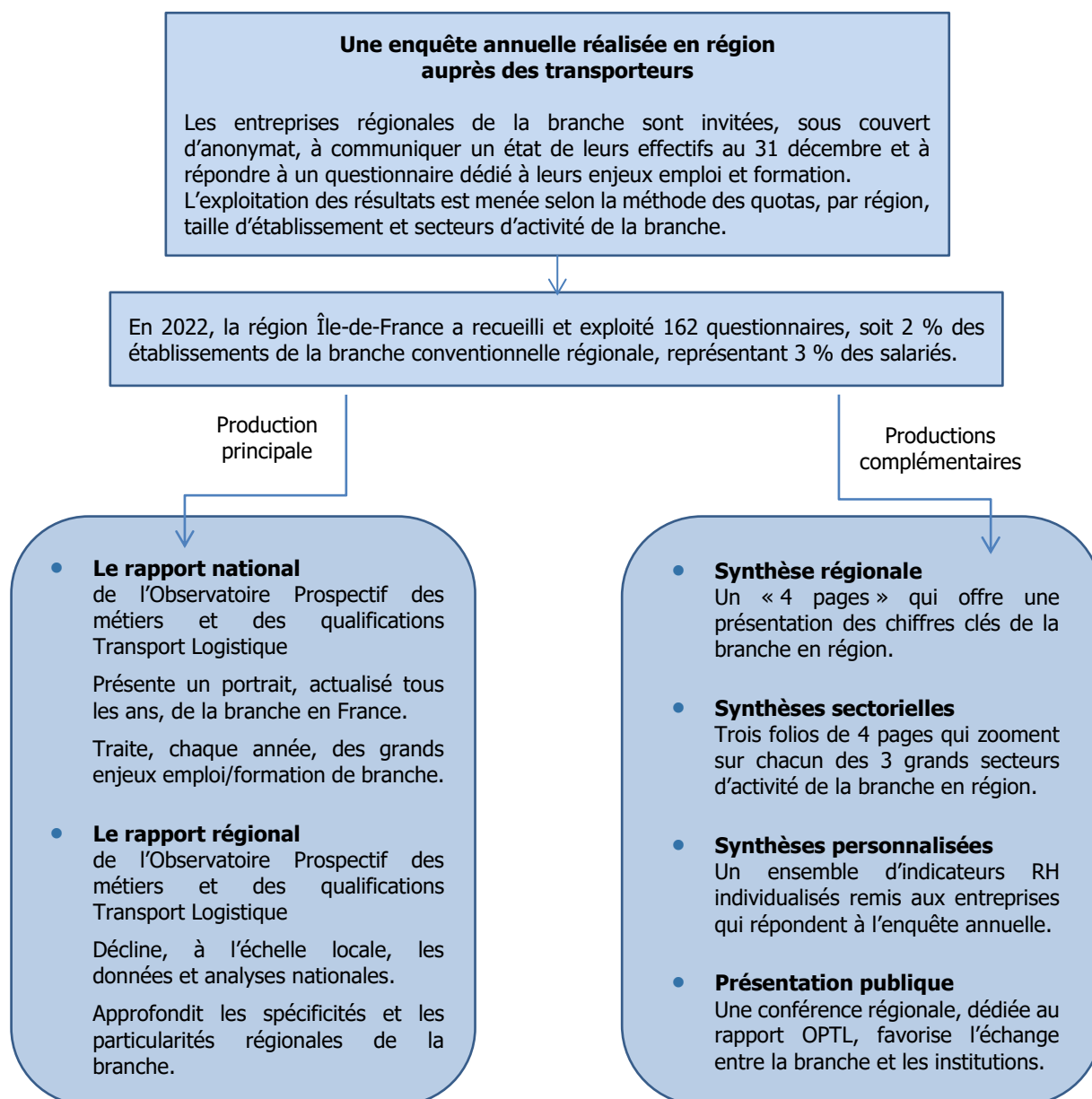
« Calage » des données d'enquête sur les statistiques URSSAF CAISSE NATIONALE

La présentation des effectifs salariés et le calage des données de l'enquête Tableaux de bord, ont été opérés sur la base des statistiques de l'URSSAF CAISSE NATIONALE qui produit désormais des séries statistiques d'une dizaine d'années qui permettent de présenter des évolutions sur cette période en valeur et sans rupture de série.

Mise à jour des statistiques URSSAF CAISSE NATIONALE 2009-2019

Les séries URSSAF CAISSE NATIONALE pour les années 2009 à 2018 précédemment diffusées ont par ailleurs fait l'objet d'actualisations par l'URSSAF CAISSE NATIONALE, avec des incidences sur les chiffres du champ de la CCNTR : pour les salariés dont les établissements ont changé de code commune ou code NAF, ces informations ont fait l'objet d'une rétopolation par l'URSSAF CAISSE NATIONALE. Ainsi, les statistiques publiées dans la présente édition ne doivent pas être comparées avec celles des éditions antérieures. Des mises en série ont ici été reconstruites sur la base des statistiques URSSAF CAISSE NATIONALE mises à jour.

➤ Livrables



L'emploi et les employeurs de la Branche

Les établissements

Etablissements employeurs par activité au 31 décembre 2021

	Etablissements en région	% en région	% en France
Transport routier de marchandises	6 378	66%	61%
Transport routier de voyageurs	571	6%	7%
Déménagement	417	4%	3%
Location	212	2%	3%
Auxiliaires de transport	1 032	11%	11%
Prestataires logistiques	317	3%	4%
Transport sanitaire	809	8%	12%
Ensemble de la branche	9 736	100%	100%

Source : URSSAF CAISSE NATIONALE, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Le Transport routier de voyageurs compte 571 établissements employeurs en région au 31 décembre 2021. Cette activité représente 6 % des établissements employeurs de la Branche en région contre 7 % en France.

Etablissements sans salarié par activité au 1er janvier 2021

	Etablissements en région	% en région	% en France
Transport routier de marchandises	45 633	89%	87%
Transport routier de voyageurs	2 612	5%	4%
Déménagement	792	2%	2%
Location	308	1%	1%
Auxiliaires de transport	1 197	2%	3%
Prestataires logistiques	207	0%	1%
Transport sanitaire	354	1%	2%
Ensemble de la branche	51 102	100%	100%

Source : INSEE, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Le Transport sanitaire compte 354 établissements sans salarié en région au 1er janvier 2021. Cette activité représente 2 % des établissements sans salarié de la Branche en France.

Augmentation de plus de 6 % d'établissements avec salariés en Île-de-France en 2021 – 579 employeurs supplémentaires pour la branche

Une hausse de 6,33 % en 2021 d'établissements avec salariés après une progression de 4 % en 2020. Cette augmentation est particulièrement forte en **Transport Routier de Marchandises** avec **+ 8,86 %** soit 519 employeurs supplémentaires. On note une stabilité dans Le Transport Routier de Voyageurs, 571 établissements contre 570 en 2020 après une baisse régulière depuis 2016 qui était liée à la concentration des établissements et aux effets de la crise sanitaire. Le nombre d'établissements dans le Transport Sanitaire continue à progresser + 2 % comme entre 2019 et 2020 [page 9].

Le nombre d'établissements de la Branche n'employant aucun salarié a progressé de 46 % en 2020 (données fournies par l'INSEE au 1^{er} janvier 2021) par rapport à 2019, après une hausse de 26 %. 89 % d'entre eux ont pour activité le Transport Routier de Marchandises. Parmi les plus de 45 000 établissements de ce secteur d'activité, 76 % (34 920) sont immatriculés sous le code APE 5320 Z (autres activités de poste et de courrier), l'INSEE inclut dans cette catégorie, les services de livraison à domicile, les activités des coursiers urbains et taxi-marchandises, la livraison de pizza chaudes sans fabrication, le transport de repas (sans fabrication) pour compte de tiers, le portage de journaux si desserte en porte à porte du client final. Ils ont connu une hausse de 72 %. 45 % sont localisés en Île-de-France (nombre multiplié par 4 depuis 2017), mais on constate également ce phénomène au niveau national avec un nombre de travailleurs indépendants sous ce code APE en constante progression dans différentes régions (entre 2019 et 2020, plus de 55 % pour les régions PACA, Hauts de France et Centre Val de Loire) [page 9].

1. Créations d'établissements enregistrées au cours de l'année 2021

	2021	Évolution 2021/2020
TRM	34 840	+ 4,5 %
TRV	107	+70 %
DEM	78	-15 %
LOC	35	+29,5 %
AUX	148	+10 %
PRL	24	+ 41 %
TRS	27	-10 %
ILE DE FRANCE	35 258	+5 %
FRANCE	98 661	+35 %

Source : Ellisphère, Données ajustées au champ conventionnel

La hausse des créations d'établissements n'est que de 5 % en Ile-de-France entre 2020 et 2021 après une importante hausse de 50 %.

Tout comme au national et comme depuis plusieurs années, elle est essentiellement due au Transport Routier de Marchandises (99 % !) avec le code APE 5320Z « Autres activités de poste et de courrier », 32 115 établissements soit 94 % des créations totales pour la branche.

Dans ce secteur, la plupart des créations d'établissements sont le fait de micro-entrepreneurs.

2. Défaillances d'entreprises constatées au cours de l'année 2021

	Sans salarié	Avec salariés	NC	Total
TRM	10 005	570	5 678	16 252
TRV	224	82	40	346
DEM	39	35	24	98
LOC	11	10	7	28
AUX	77	39	36	152
PRL	5	11	7	23
TRS	15	25	3	43
ILE DE FRANCE	10 376	772	5 795	16 943
FRANCE	18 623	2 065	16 602	37 290

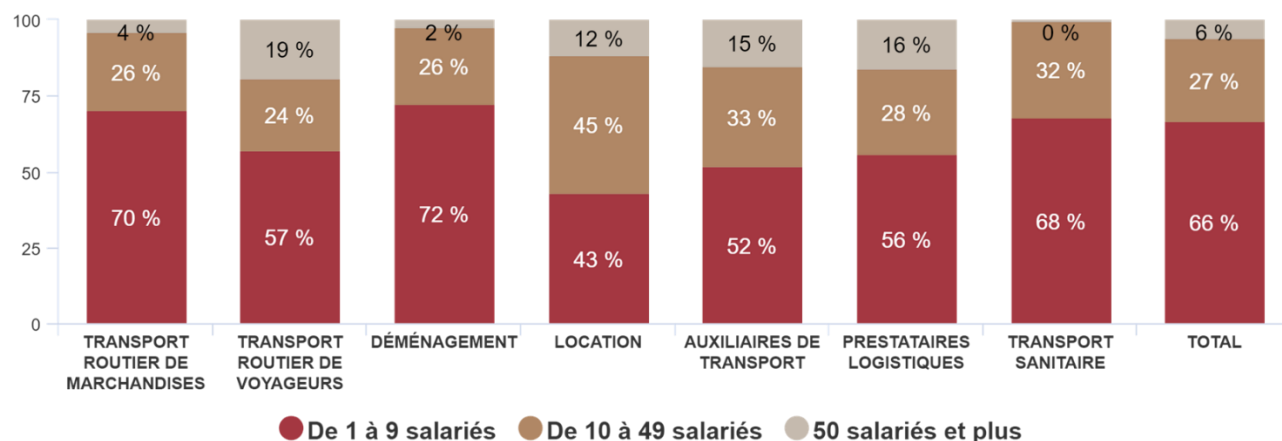
Source : Ellisphère, Données ajustées au champ conventionnel

Définition : Les défaillances d'entreprises regroupent les événements faisant l'objet d'un enregistrement au BODACC (fond cédé, scission, fusion, absorption, cessation d'activité, dissolution avec ou sans liquidation, plan de cession totale, redressement judiciaire, liquidation judiciaire...

On constate un nombre très important d'entreprises défaillantes en Île-de-France ainsi qu'au niveau national dans la Branche. Plus de 10 000 entreprises contre près de 2 000 en 2020. Cela concerne essentiellement les entreprises sans salarié ou n'ayant pas communiqué le nombre de leurs salariés. La plupart de ces défaillances se sont produites au 3ème trimestre et concernent pour 87 % d'entre elles les entreprises du Transport Routier de Marchandises enregistrées sous le code APE 5320 Z. Ce sont pour 98 % des cessations d'activité et pour 2 % des liquidations judiciaires. 6 212 salariés ont été concernés par ces défaillances en 2021 c'est 11 % de plus qu'en 2020, ils étaient employés pour plus d'un tiers dans les Transports Routiers de fret de proximité (4941B) et pour un quart dans l'Affrètement et organisation des transports (5229B). L'Île-de-France pèse pour 36 % des créations et 45 % défaillances en France.

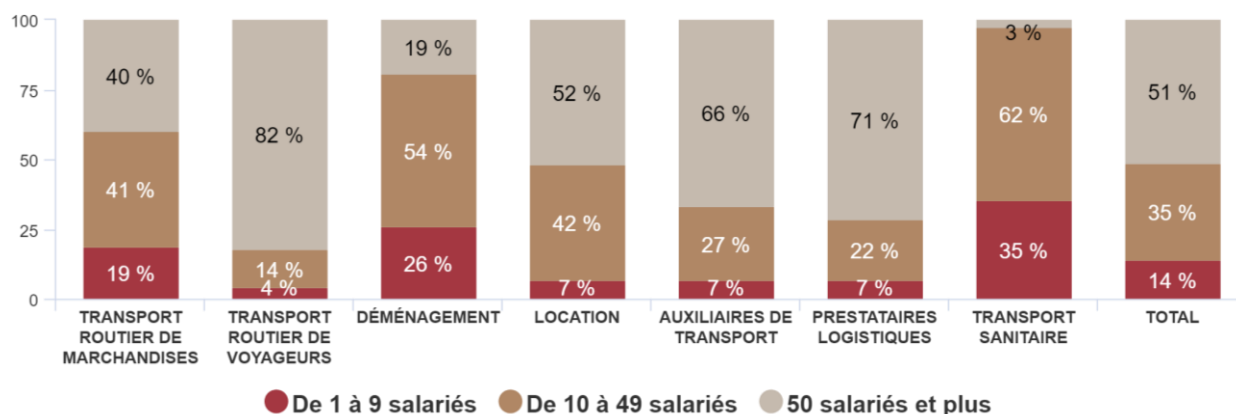
Les caractéristiques des employeurs

Etablissements employeurs par activité et classe de taille au 31 décembre 2021



Source : URSSAF CAISSE NATIONALE, Données ajustées au champ conventionnel

Effectifs salariés par activité et taille d'établissement au 31 décembre 2021



Source : URSSAF CAISSE NATIONALE, Données ajustées au champ conventionnel

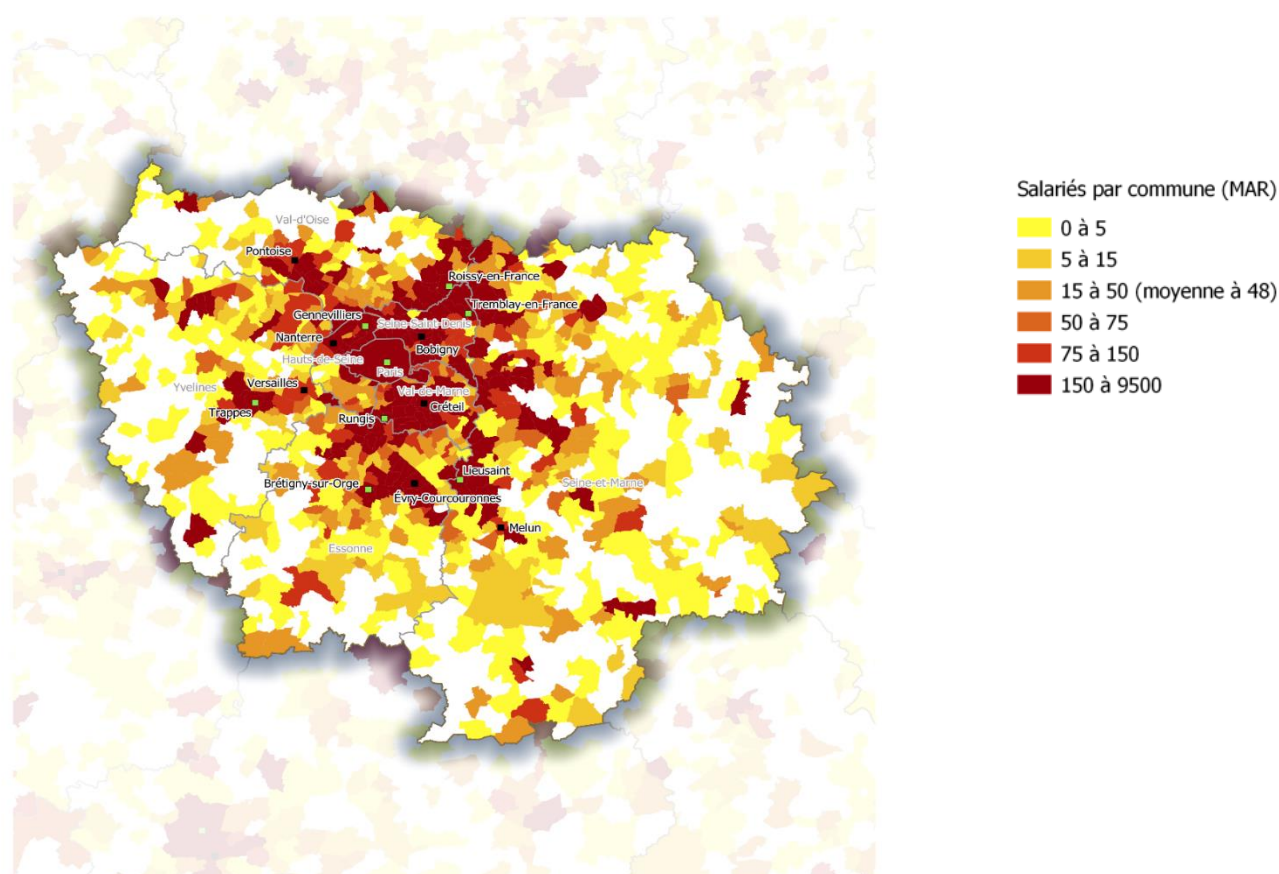
La répartition des établissements par activités et classe de taille pour la branche n'a pas varié par rapport à 2020. Le nombre moyen de salariés par établissement est de 16,2. Les établissements employant moins de 10 salariés constituent la majorité des établissements de la Branche (66 %), ce pourcentage est encore plus marqué dans le Déménagement (72 %) et le Transport Routier de Marchandises (70 %).

Alors que les établissements de 50 salariés et plus (dont le nombre progresse de 11 %) ne représentent que 6 % des employeurs de la Branche en Île-de-France ils concentrent 51 % des salariés. Les établissements de 1 à 9 salariés connaissent une progression de 8 % en nombre et en effectif. La grande majorité de salariés du Transport Routier de Voyageurs (82 %) se trouvent dans les établissements de plus de 50 salariés, ce chiffre est stable, les établissements de 10 à 49 salariés perdent 8 % d'effectifs, ceux de 1 à 9 en gagnent 6. Dans le Transport Sanitaire il n'y a que 3 % de salariés travaillant dans des établissements de plus de 50 salariés.

La localisation des emplois

Activités Marchandises

Répartition des emplois salariés par commune au 31 décembre 2021, en région



La Région Île-de-France et l'Etat ont souhaité, dans le cadre de la feuille de route conjointe signée le 14 avril 2016, établir une carte unique et partagée définissant 25 bassins d'emplois franciliens. Les activités de transport et logistique sont majoritairement implantées le long des infrastructures de transport de niveau autoroutier, autour des aéroports internationaux et des fleuves.

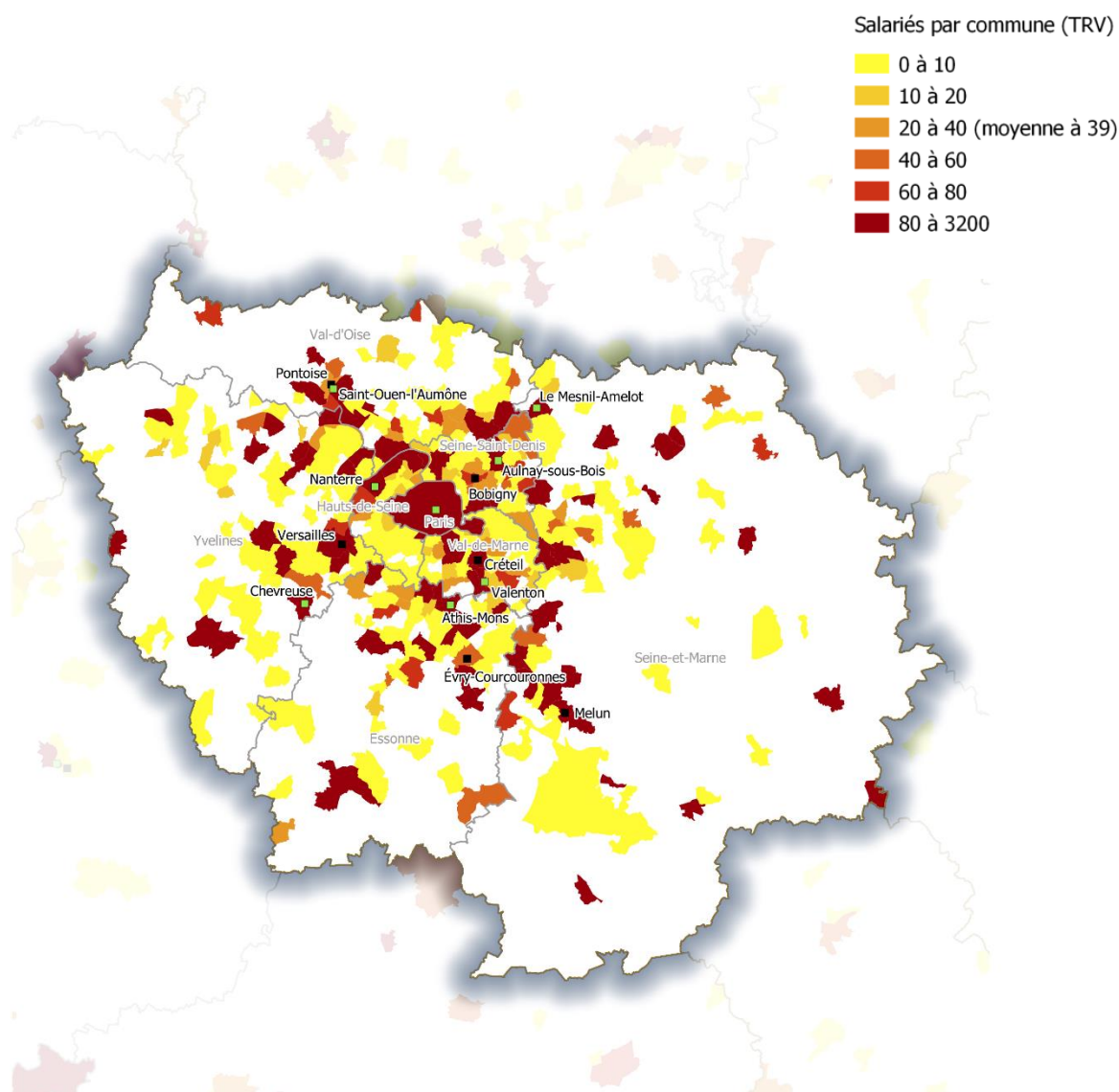
Le nombre d'établissements des activités Marchandises au sens large a progressé en 5 ans de près de 27 % (8 355 établissements avec salariés) celui des salariés de 25 %.

Le bassin Grand-Roissy le Bourget compte 50 communes réparties sur le 77, le 93 et le 95, 2 aéroports internationaux, 2 autoroutes (A1 et A3). Ces 3 départements sont en tête du nombre de salariés et d'établissements : Pour le 93 (22 % des établissements, 21 % des salariés franciliens (26 622)), pour le 95 (14 % des établissements, 15 % des salariés), pour le 77 (13 % des établissements, 16 % des salariés (20 671)).

Le bassin Grand-Orly Seine Bièvre regroupe 24 communes du Val-de-Marne et de l'Essonne, le secteur du transport et de la logistique est très représenté en lien avec le pôle économique Orly-Rungis (aéroport, MIN, zones Sogaris et Senia). Le 91 dénombre 13 % des effectifs le 94, 11 %.

Transport de Voyageurs

Répartition des emplois salariés par commune au 31 décembre 2021, en région



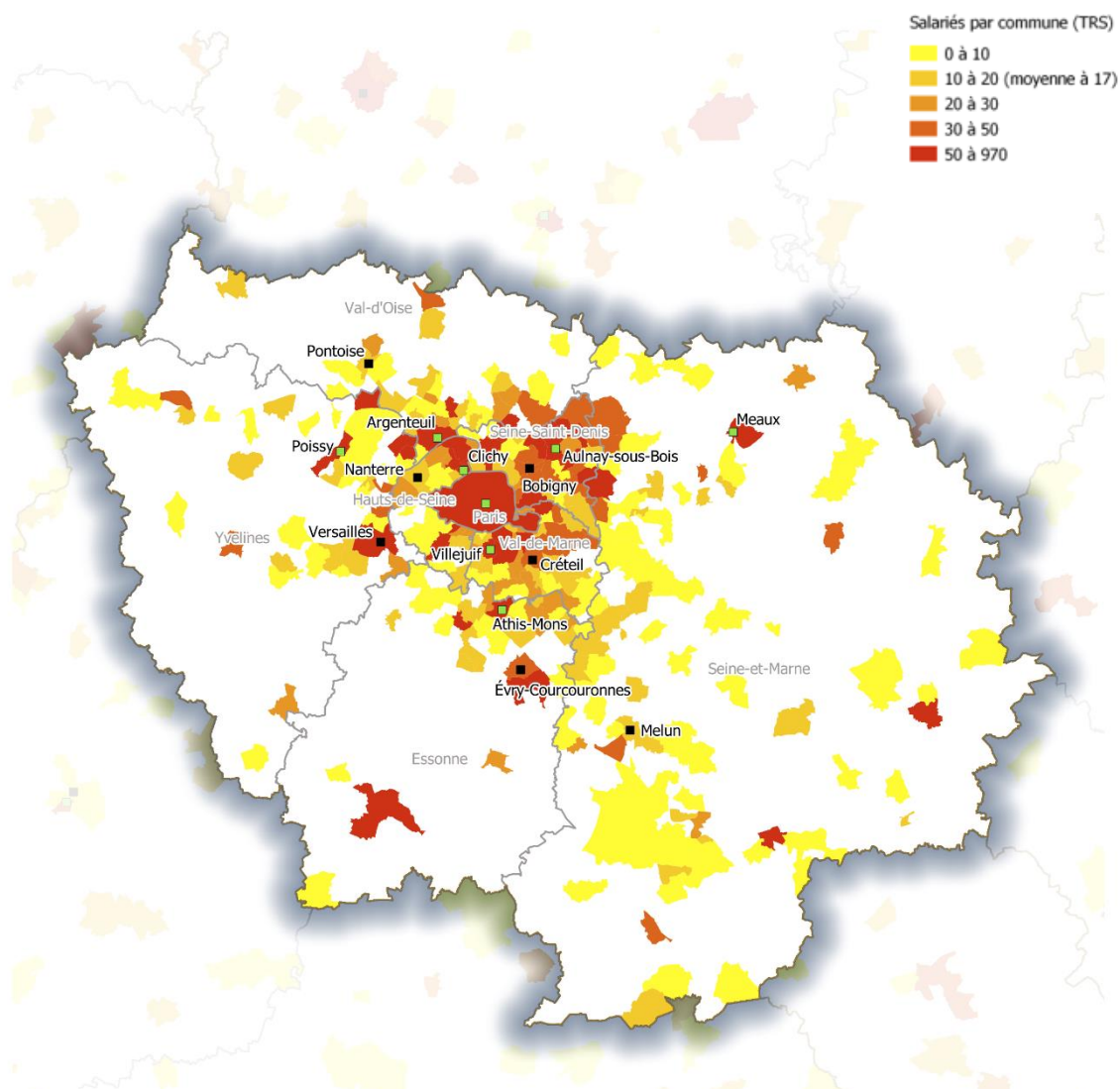
Chaque jour en Île-de-France 9,4 millions de déplacements sont réalisés par les Franciliens grâce à l'un des plus importants réseaux de transports en commun du monde qui sont assurés par des entreprises de transports telles que la RATP, la SNCF, Transdev, Keolis, RATP Dev, Savac-Lacroix et bien d'autres (source Île-de-France Mobilités). Pour rappel, la RATP a pour code APE le 4931Z (transports urbains et suburbains de voyageurs) et la SNCF le 4910Z (transport ferroviaire interurbains de voyageurs).

Les données de ce rapport portent sur les entreprises entrant dans le champ de la CCNTR, pour les Voyageurs le 4939A et le 4939B.

Le nombre d'établissements a diminué de 25 % depuis 2017 (concentration des établissements), diminution moindre des salariés (- 2 %). Paris a le plus grand nombre d'établissements (21 %) mais c'est la Seine-et-Marne qui emploie le plus de salariés du Transport Routiers de Voyageurs, 5 500, soit un quart d'entre eux, viennent ensuite les Yvelines et l'Essonne (16 % pour chaque département, 3600 salariés).

Transport Sanitaire

Répartition des emplois salariés par commune au 31 décembre 2021, en région



Le Transport Sanitaire est le secteur qui a le moins d'établissements employeurs de plus de 50 salariés (2,8 %). Les emplois salariés se répartissent de façon assez homogène sur tout le territoire francilien. En 5 ans, le nombre d'établissements a progressé de 5 % et celui des salariés de 12 % pour atteindre près de 7 900.

C'est le département de Seine-Saint-Denis qui compte le plus d'établissements (18 %) et de salariés (16 %), le Val-de-Marne concentre 16 % des établissements et 14 % des effectifs. Les Yvelines, l'Essonne et le Val d'Oise n'accueillent que 8 % des établissements.

Les effectifs salariés

Effectifs salariés par activité au 31 décembre 2021

	Effectifs en région	% en région	% en France
Transport routier de marchandises	78 424	50%	54%
Transport routier de voyageurs	22 715	14%	13%
Déménagement	3 785	2%	1%
Location	5 054	3%	3%
Auxiliaires de transport	28 487	18%	14%
Prestataires logistiques	11 673	7%	7%
Transport sanitaire	7 894	5%	8%
Ensemble de la branche	158 032	100%	100%

Source : URSSAF CAISSE NATIONALE, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : Les Auxiliaires de transport emploient 28 487 salariés en région au 31 décembre 2021. Cette activité représente 18 % des effectifs de la Branche en région, contre 14 % en France.

Effectifs salariés par famille professionnelle au 31 décembre 2021

	Effectifs en région	% en région	% en France
Conduite	95 688	61%	68%
Exploitation Transport	14 855	9%	7%
Logistique – Manutention - Magasinage	24 642	16%	13%
Direction	6 310	4%	2%
Gestion	9 102	6%	5%
Ventes-Achats	2 151	1%	1%
Maintenance	2 089	1%	2%
Interprofessionnel	3 196	2%	1%
Ensemble des métiers	158 032	100%	100%

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Effectifs salariés par famille professionnelle et taux de féminisation au 31 décembre 2021

	Effectifs en région	Taux de féminisation en région	% en France
Conduite	95 688	6%	10%
Exploitation Transport	14 855	29%	38%
Logistique – Manutention - Magasinage	24 642	12%	21%
Direction	6 310	19%	24%
Gestion	9 102	70%	77%
Ventes-Achats	2 151	50 %	58%
Maintenance	2 089	7%	5%
Interprofessionnel	3 196	75%	72%
Ensemble des métiers	158 032	15%	18%

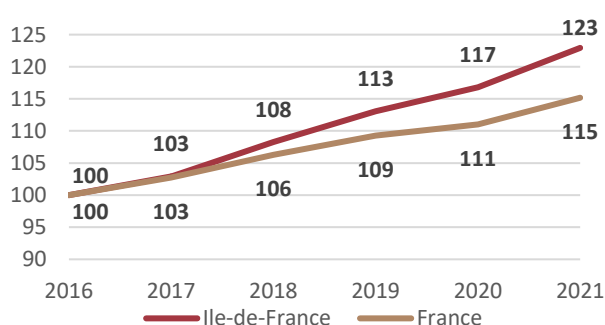
Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

158 032 salariés au 31 décembre 2021 en Île-de-France, un cinquième des effectifs nationaux de la Branche qui emploie plus de 777 000 salariés en France

Le poids du Transport Routier de Marchandises est légèrement inférieur (- 4,1 points) au niveau régional par rapport à celui du national mais cet écart tend à se réduire d'année en année. En 2020 le Transport Routier de Marchandises pesait 48 % en région francilienne, il a gagné 2 points. On note que 37 % des salariés du code APE 5320Z Autres activités de poste et de courrier sont présents en Île-de-France, et 45 % des salariés du Transport de fonds. Les salariés du Déménagement exercent pour plus d'un tiers en Île-de-France. Les effectifs du Transport Routier de Voyageurs sont pour près d'un quart dans la région francilienne. C'est dans le Transport Sanitaire qu'ils sont le moins représentés 13 % se trouvent dans la région.

La Branche a vu ses effectifs salariés augmenter en Île-de-France (+5,2 %) entre 2020 et 2021, une hausse de plus de 2 points par rapport à celle de l'année dernière. Notre région est celle qui connaît la plus forte croissance suivie par les Hauts de France (+ 4,3 %) et le Grand Est (+4,1 %). Sur un an, ce sont plus de 7 800 emplois qui ont ainsi été créés.

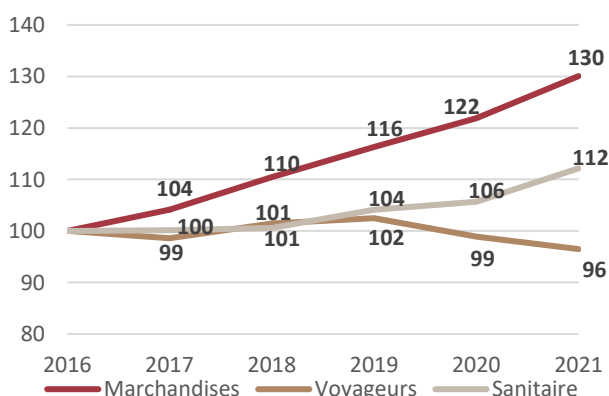
1. Evolution des effectifs salariés (base 100 en 2016)



Source : URSSAF CAISSE NATIONALE, Données ajustées au champ conventionnel

Les effectifs salariés en France et en Île-de-France ont progressé de manière similaire de 2016 à 2018 mais on constate depuis 2019 que notre région se détache et montre un dynamisme plus important (+ 5,2 % contre + 3,7 % entre 2019 et 2020). Les entreprises du champ de la Convention Collective Nationale des Transports Routiers et des activités auxiliaires du transport ne cessent de créer de l'emploi depuis 2016, plus de 25 396 salariés supplémentaires en 5 ans pour la région [graphique 1].

2. Evolution des effectifs de la branche par activité (base 100 en 2016)

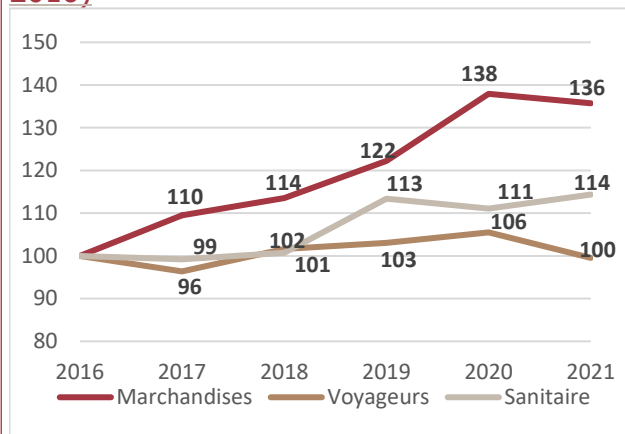


Source : URSSAF CAISSE NATIONALE, Données ajustées au champ conventionnel

Entre 2019 et 2020, cette hausse est essentiellement portée par l'activité Marchandises au sens large (+ 6,7 %, près de 8 000 salariés), le Transport Routier de Voyageurs connaît lui une baisse de 2,4 % de ses salariés (près de 570 salariés en moins) le Transport Sanitaire, lui, voit ses effectifs augmenter de + 6,1 %, 450 salariés de plus.

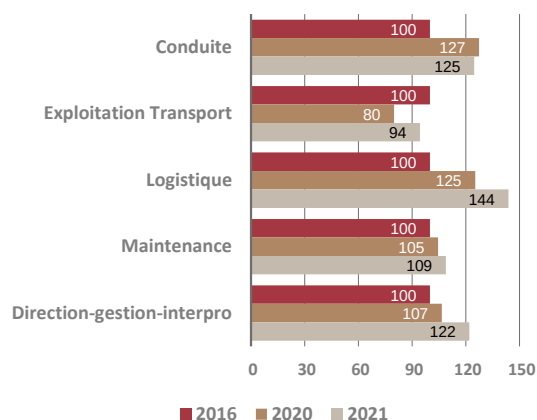
On constate des disparités selon les codes APE, forte progression dans le Transport Routier de Marchandises, + 9 % comme l'année précédente, chez les Prestataires Logistiques (+ 11, 6 %) mais légère baisse chez les Déménageurs et la Location [graphique 2].

3. Evolution des effectifs de conducteurs par activité (base 100 en 2016)



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

4. Evolution des effectifs de la branche par famille de métiers (base 100 en 2016)



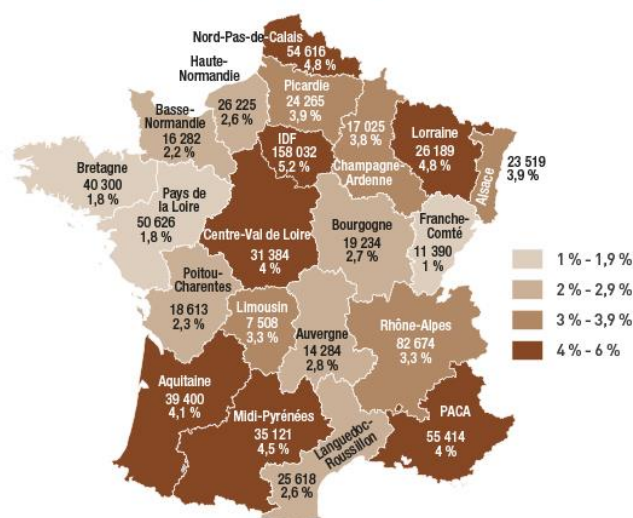
Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

En 2021, selon l'enquête tableau de bord, 60 % des salariés de la Branche sont des conducteurs tous secteurs d'activité confondus. Ils sont près de 96 000, 72 % dans le secteur des Marchandises au sens large, 21 % dans le Transport Routier de Voyageurs et 7 % dans le Transport Sanitaire. Pour la première fois depuis de nombreuses années les effectifs de conduite dans l'activité Marchandises au sens large perd des points (-2), il faut cependant relativiser cette chute compte tenu du niveau élevé de la courbe par rapport à 2016. Le Transport Routier de Voyageurs connaît également une baisse de ses effectifs (- 4 points), seul le Transport Sanitaire tire son épingle du jeu (+3 points) [graphique 3].

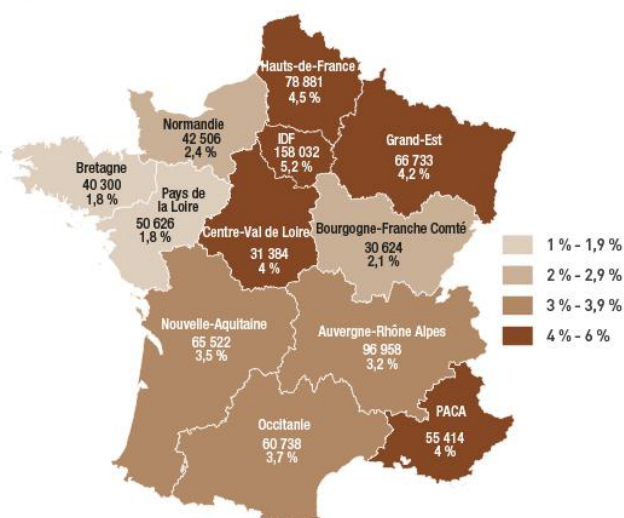
Ce sont les salariés de la famille « Logistique » qui sont ensuite les plus représentés (15,6 % des effectifs, plus 44 points sur 5 ans). La famille « Exploitation Transport » regroupe 9,4 % des effectifs, près de 15 000 salariés en Ile-de-France [graphique 4].

Répartition de l'emploi salarié de la Branche par région et évolution en 2021

Anciennes régions



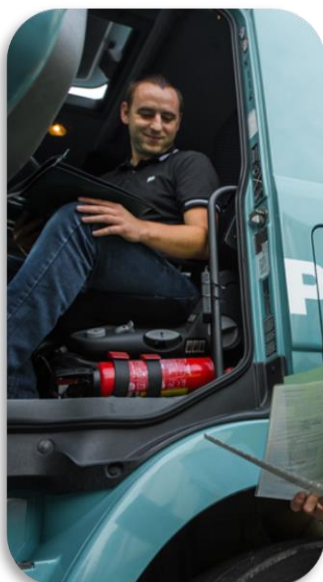
Nouvelles régions depuis le 1^{er} janvier 2016



Source : Urssaf Caisse nationale
Données ajustées au champ conventionnel

Les caractéristiques des emplois

Part des salariés en Contrat à Durée Indéterminée au 31 décembre 2021



Transport routier de marchandises	96%
Transport routier de voyageurs	96%
Déménagement	96%
Location	94%
Auxiliaires de transport	94%
Prestataires logistiques	99%
Transport sanitaire	95%
Branche	96%

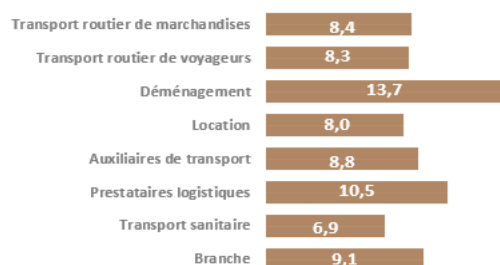
96 % des salariés de la Branche en Ile-de-France sont en Contrat à Durée Indéterminée qui reste la norme.

Part des salariés à temps complet au 31 décembre 2021

Transport routier de marchandises	98%
Transport routier de voyageurs	65%
Déménagement	99%
Location	98%
Auxiliaires de transport	99%
Prestataires logistiques	94%
Transport sanitaire	99%
Branche	93%

93 % des salariés de la Branche en Ile-de-France comme au national travaillent à temps complet mais seulement 65 % des salariés dans le transport de voyageurs.

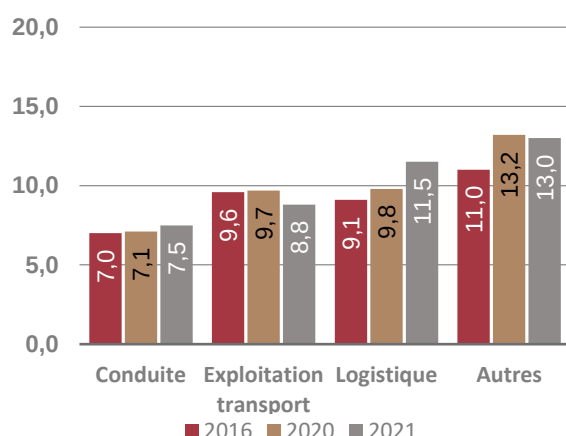
Ancienneté moyenne dans l'établissement au 31 décembre 2021 (en années)



L'ancienneté moyenne est de 9,1 ans au sein du même établissement en hausse par rapport à 2020.

Source : Enquête Tableau de Bord – AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Ancienneté moyenne dans l'établissement, en années, par famille de métiers



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Dans la Branche en 2021 en Île-de-France, 68 % des salariés ont plus de 4 ans d'ancienneté dans le même établissement, un tiers y sont depuis plus de 10 ans. C'est dans le secteur du Transport Routier de Voyageurs (5,7 %) et chez les Déménageurs (7,5 %) que la part des salariés qui ont moins d'un an d'ancienneté est la moins élevée, a contrario elle est de près de 17 % dans le Transport Routier de Marchandises et cette part gagne 4 points chez les Prestataires Logistiques en corrélation avec la hausse des créations de postes (+ 11,6 % d'effectif).

L'ancienneté moyenne dans l'établissement progresse dans tous les secteurs d'activité depuis 10 ans, excepté dans le Transport Routier Sanitaire où elle baisse depuis 5 ans.

Les salariés de la famille professionnelle conduite sont ceux qui restent le moins longtemps dans le même établissement (plus de 7 ans en moyenne).

L'ancienneté moyenne des femmes dans l'établissement est supérieure à celle des hommes (10,1 contre 8,9).

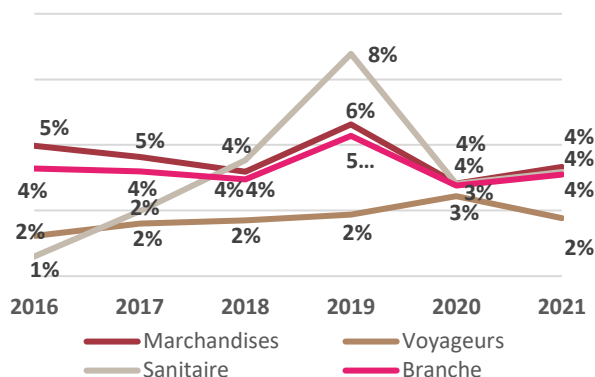
Evolution de l'ancienneté moyenne dans l'établissement par secteur d'activité (en années)

	MAR*	TRV	TRV	TRS	TOTAL
2011	7,7	8,1	6,1	5,5	7,3
2016	8,8	10,7	6,2	7,5	8,3
2020	9,3	12,3	6,5	7,1	8,4
2021	9,2	13,7	8,3	6,9	9,1

* hors déménagement

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

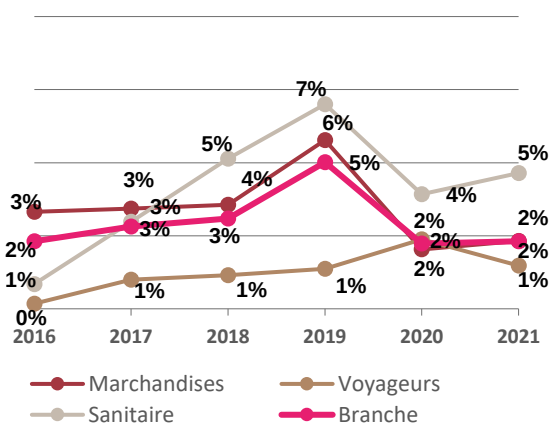
1. Part des jeunes (- 25 ans) dans les effectifs de la branche, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

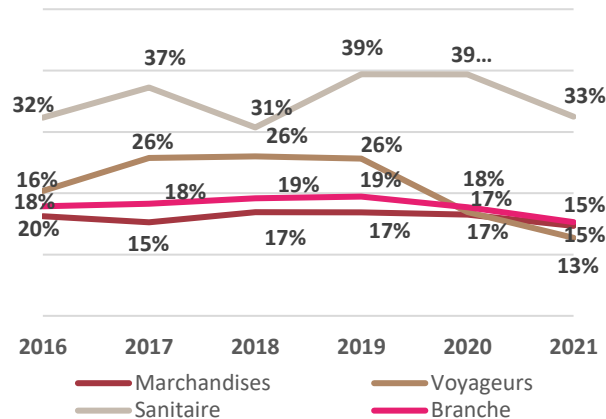
Plus de 6 000 salariés de moins de 25 ans, 3,9 % des effectifs de la branche en 2021 en Île-de-France. Cette part est légèrement en hausse par rapport à 2020 [graphique 1]. Seul le Transport Routier de Voyageurs connaît une baisse de son pourcentage de jeunes de moins de 25 ans sur une année, le Transport Sanitaire retrouve un niveau équivalent à celui de 2018. Le secteur de la Marchandise voit son nombre de jeunes augmenter de 25 % par rapport à 2020, passant de plus de 4 200 à plus de 5 300. Ces jeunes sont employés à hauteur de 86 % dans l'activité Marchandises au sens large, de 9 % dans le TRV et 5 % dans le TRS. **36 % d'entre eux sont conducteurs** [graphique 2], ils sont 30 % dans les métiers de l'exploitation et 15 % à exercer dans la Logistique/manutention/magasinerie. Ils ne représentent que 2 % des effectifs de la branche en 2021 et sont pour 72 % d'entre eux dans l'activité Marchandise au sens large.

2. Part des jeunes (- 25 ans) employés dans les métiers de la conduite, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

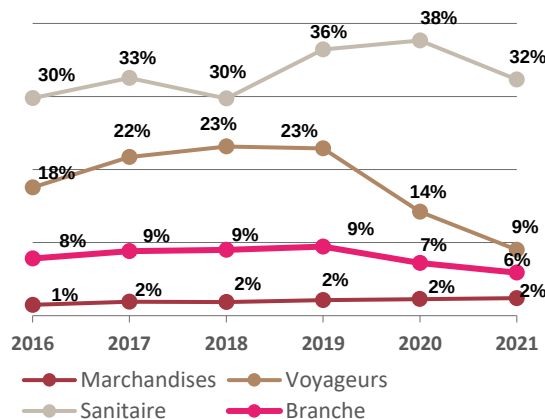
3. Part des femmes dans les effectifs de la branche, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Plus de 24 000 femmes salariées, 15,3 % des effectifs de la Branche en 2021 en Île-de-France [graphique 3] chiffre en baisse de 2 points par rapport à 2020. Le Transport Sanitaire reste le secteur d'activité où les salariées sont le plus représentées (32 %) mais elles ne sont que 11 % à exercer dans cette activité. La part des femmes dans le Transport Routier de Voyageurs continue sa baisse (- 4 points) pour arriver à 13 %. Même si la part des femmes dans l'activité Marchandises au sens large (TRM, DEM, LOC, AUX et PRL) n'est que de 15 %, ce secteur regroupe 77 % des femmes salariées de la Branche (près de 18 700) [graphique 3]. **5,8 % des postes de conduite sont occupés par des femmes**, chiffre en baisse. Dans le transport de marchandises la part est stable mais les femmes exercent leurs métiers de conductrices à 71 % dans le Transport de personnes contre 29 % dans le transport de marchandises [graphique 4].

4. Part des femmes employées dans les métiers de la conduite, par activité

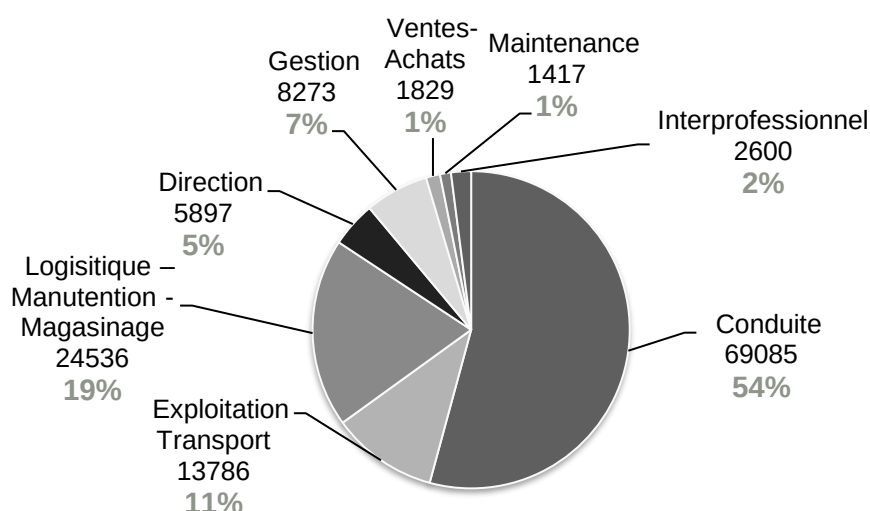


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

La typologie des métiers

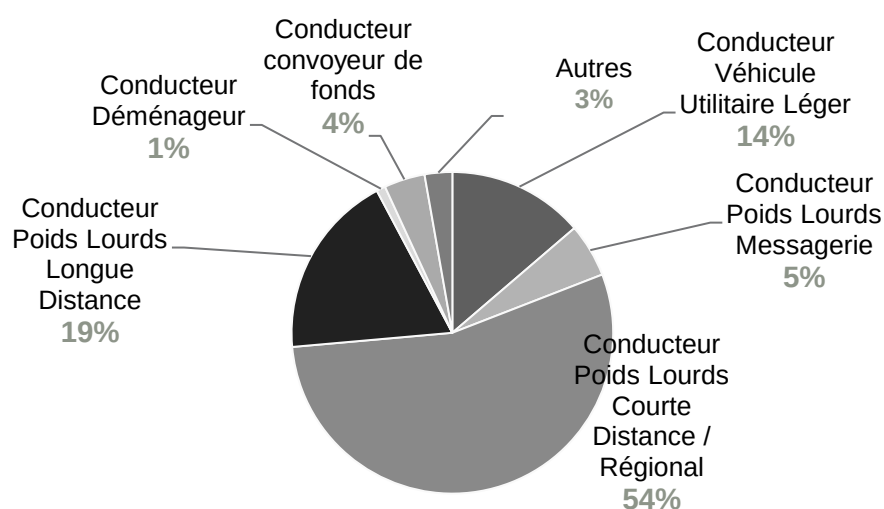
Activités Marchandises

Effectifs salariés des Activités Marchandises par famille professionnelle au 31 décembre 2021



Lecture : La famille professionnelle Conduite représente 54 % des effectifs employés dans les Activités Marchandises. Elle emploie plus de 69000 personnes au 31 décembre 2021.

Répartition des effectifs de conducteurs en Activités Marchandises par spécialité au 31 décembre 2021

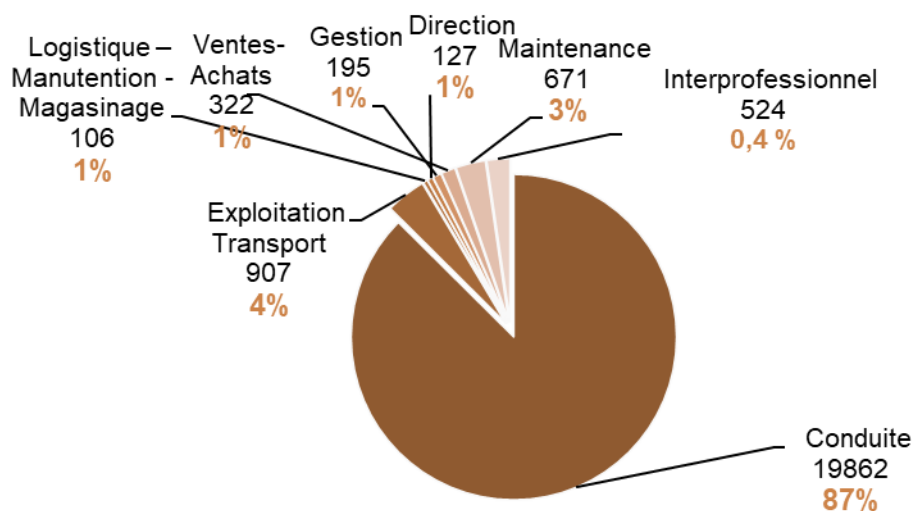


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 54 % des Conducteurs employés dans les Activités Marchandises sont des conducteurs de Poids Lourds sur Courte Distance ou Régional.

Transport de Voyageurs

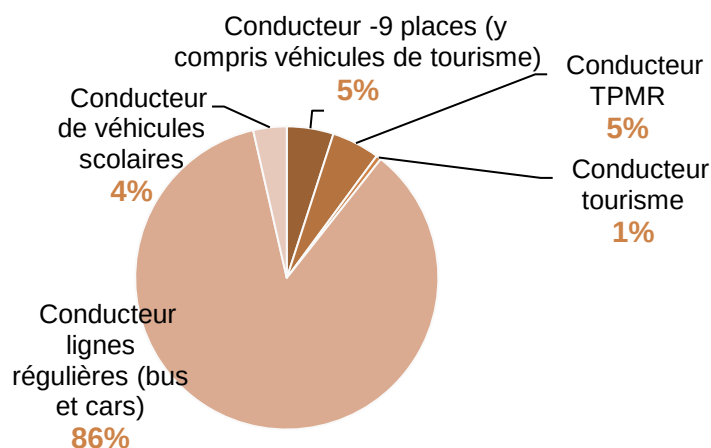
Effectifs salariés du Transport de Voyageurs par famille professionnelle au 31 décembre 2021



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : La famille professionnelle Exploitation Transport représente 4% des effectifs employés dans le Transport de Voyageurs. Elle emploie 907 personnes au 31 décembre 2021.

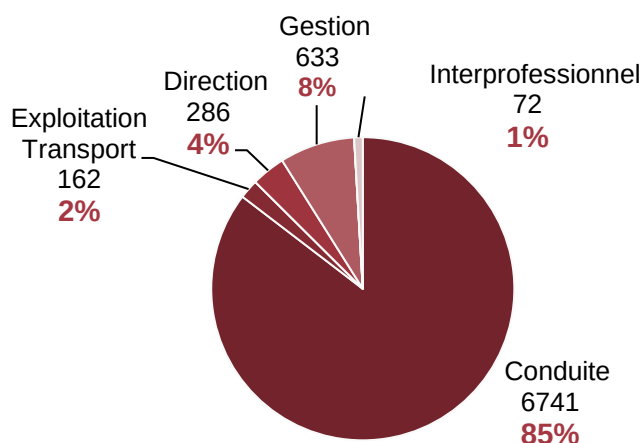
Répartition des effectifs de conducteurs en Transport de Voyageurs par spécialité au 31 décembre 2021



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel Lecture : 5 % des Conducteurs employés dans le Transport de Voyageurs sont des conducteurs de Véhicules de moins de 9 places.

Transport Sanitaire

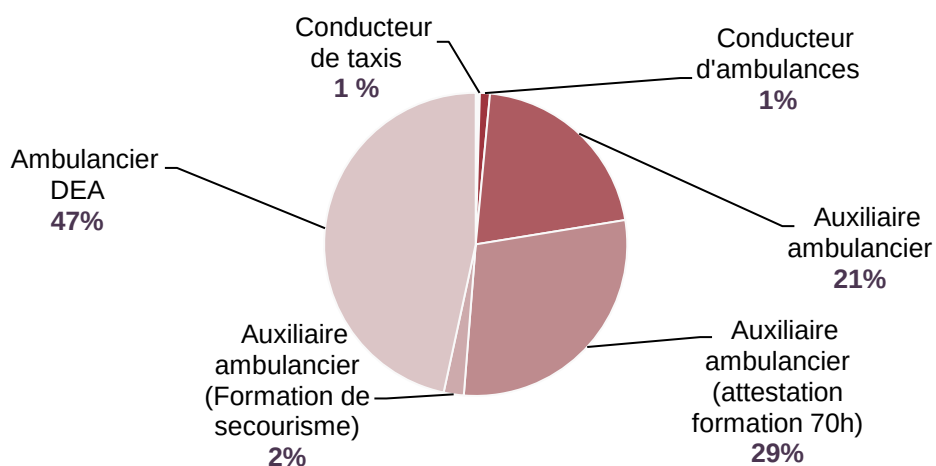
Effectifs salariés du Transport Sanitaire par famille professionnelle au 31 décembre 2021



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : La famille professionnelle Direction représente 4 % des effectifs employés dans le Transport Sanitaire. Elle emploie 286 personnes au 31 décembre 2021.

Répartition des effectifs de conducteurs en Transport Sanitaire par spécialité au 31 décembre 2021



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 21 % des Conducteurs employés dans le Transport Sanitaire sont des Auxiliaires Ambulanciers.

Rémunération

Rémunération moyenne annuelle selon les secteurs d'activités en 2020 (en €)

	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	Branche
Rémunération moyenne Brute	30 286	33 964	31 461	34 480	43 641	33 882	29 126	33 950
Hommes	29 603	34 151	30 440	33 610	44 064	34 333	29 177	33 231
Femmes	36 135	32 895	36 682	42 104	42 655	32 762	28 949	37 378
Rémunération moyenne Nette	23 754	25 862	24 566	27 092	33 480	26 245	23 494	26 385
Hommes	23 289	25 979	23 833	26 587	33 927	26 610	23 580	25 911
Femmes	27 736	25 196	28 318	31 479	32 441	25 338	23 175	28 649

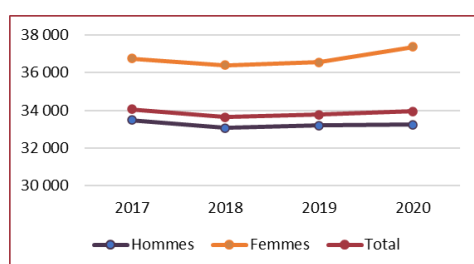
Source : DSN Données ajustées au champ conventionnel

La rémunération comprend, outre le salaire de base, les compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. Les indemnités de rupture y sont incluses à partir d'un seuil pouvant atteindre deux fois le plafond annuel de la Sécurité sociale.

En moyenne, un salarié en équivalent temps plein de la Branche des transports routiers et activités auxiliaires de transport en Île-de-France a perçu en 2020 une rémunération brute de près de 33 950 € par an, et une rémunération nette de près de 26 385 € par an. Ces chiffres, donnés en équivalent temps plein, incluent les rémunérations des salariés à temps partiel, des salariés en CDD ou alternance, et des salariés recrutés en cours d'année.

Les moyennes de rémunération les plus élevées s'observent chez les auxiliaires de transport (la rémunération nette y est environ de 27 % supérieure à la moyenne de la Branche), du fait que les professions intermédiaires et d'encadrement y sont davantage représentées a contrario le Transport Sanitaire connaît les rémunérations les moins élevées (- 11 %). En équivalent temps plein, la rémunération moyenne brute des femmes est supérieure de 1 % à celle des hommes.

Évolution de la rémunération brute moyenne annuelle par sexe (en €)



En 2020, la rémunération brute moyenne des salariés de la Branche a augmenté de 0,5 % à noter que ce sont les femmes qui portent essentiellement cette hausse avec +2,2 %. La rémunération brute moyenne annuelle dans notre région est plus élevée de 10 % par rapport à celle du national.

Source : DSN Données ajustées au champ conventionnel

Rémunération annuelle brute moyenne par contrat de travail en 2020 (en €)

	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	Branche
CDI	30 625	34 623	33 148	34 914	44 726	34 330	29 101	34 555
Hommes	29 852	34 728	32 090	34 025	44 931	34 732	29 131	33 720
Femmes	37 455	33 995	37 831	43 160	44 241	33 300	28 984	38 603
CDD	23 835	27 095	23 031	26 778	27 246	24 905	25 383	24 837
Hommes	23 621	27 273	22 979	24 113	26 929	24 446	25 378	24 454
Femmes	25 133	26 337	24 024	30 247	27 634	25 666	25 406	25 976

Source : DSN Données ajustées au champ conventionnel

Rémunération brute annuelle moyenne par Professions et Catégories Sociales (PCS) en 2020 (en €)

		Hommes	Femmes	Ensemble de la Branche
Conduite				
641a	Conducteurs routiers et grands routiers (salariés)	28 869	27 187	28 851
643a	Conducteurs livreurs, coursiers (salariés)	22 498	23 144	22 517
641b	Conducteurs de véhicule routier de transport en commun (salariés)	33 999	31 590	33 717
526e	Ambulanciers salariés (du secteur public ou du secteur privé)	28 033	26 948	27 874
Logistique-manutention-magasinage				
653a	Magasiniers qualifiés	30 573	26 916	30 006
652a	Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes	28 874	25 795	28 708
487a	Responsables d'entrepôt, de magasinage	39 357	36 377	39 004
487b	Responsables du tri, de l'emballage, de l'expédition et autres responsables de la manutention	39 313	38 772	38 936
676a	Manutentionnaires non qualifiés	26 996	27 260	26 960
676c	Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés	26 676	25 003	26 191
676b	Déménageurs (hors chauffeurs-déménageurs), non qualifiés	24 201	23 676	23 919
Exploitation				
389a	Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports	71 223	59 458	68 132
466b	Responsables commerciaux et administratifs des transports de marchandises (non cadres)	41 618	40 545	41 144
466c	Responsables d'exploitation des transports de voyageurs et de marchandises (non cadres)	40 450	38 557	40 008
546c	Employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises	32 854	31 684	32 336
655a	Autres agents et ouvriers qualifiés (sédentaires) des services d'exploitation des transports	30 108	27 481	29 764
676d	Agents non qualifiés des services d'exploitation des transports	28 388	24 925	27 967

Source : DSN Données ajustées au champ conventionnel

La rémunération brute annuelle moyenne des conducteurs routiers et grands routiers est de 28 851 €. Ce chiffre est à nuancer avec le temps de travail des conducteurs routiers. En effet, en 2021, la durée hebdomadaire moyenne de service des conducteurs de poids lourds salariés du secteur du Transport Routier de Marchandises est de 45 heures et 44 minutes, en hausse de 18 minutes par rapport à 2020 et près de 6 conducteurs grands routiers sur 10 effectuent un service hebdomadaire de 48 heures ou plus (source datalab 22/11/22).

Rémunération brute moyenne annuelle par durée du travail en 2020 (en €)

	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	Branche
Temps complet	30 453	35 236	31 436	34 450	43 609	33 774	28 587	34 177
Hommes	29 775	35 362	30 464	30 382	44 016	34 196	28 609	33 343
Femmes	36 399	34 478	36 518	38 058	42 653	32 701	28 498	37 569
Temps partiel	24 287	24 021	28 708	27 555	38 683	37 144	29 789	27 097
Hommes	22 815	23 619	27 462	S	35 938	40 453	29 763	25 407
Femmes	30 118	25 427	32 955	S	42 571	33 419	29 822	31 918

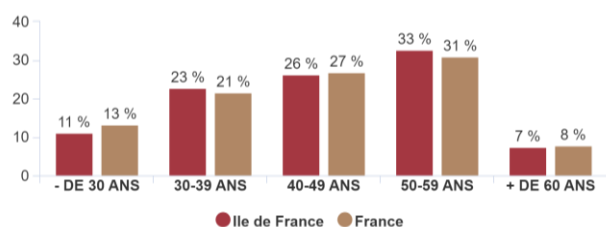
Source : DSN Données ajustées au champ conventionnel - S : secret statistique

Les salariés à temps complet de la Branche en Île-de-France sont rémunérés en moyenne 34 000 € par an. En équivalent temps plein, la rémunération des salariés à temps partiel est relativement plus faible (près de 27 000 € par an).

La démographie

En 2021, 34 % des salariés de la Branche en Île-de-France ont moins de 40 ans, et en moyenne, ils sont âgés d'un peu moins de 45 ans.

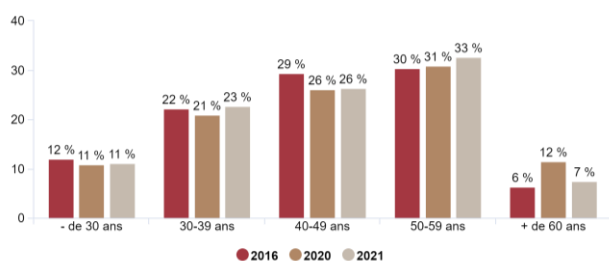
1. Structure par tranches d'âges des salariés en région et en France au 31/12/2021



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Les 40 ans et plus sont majoritaires en région francilienne et en France (66 %). Les 50 ans et plus représentent 40 % des effectifs (en augmentation de 3,5 points par rapport à 2016). La part des moins de 30 ans se stabilise à 11 % [graphiques 1 & 2].

2. Structure par tranches d'âges des salariés de la région



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

3. Age moyen des salariés de la branche, par activité

	2016	2020	2021
Marchandises	43,86	45,03	45,11
Voyageurs	45,75	51,05	44,48
Sanitaire	43,14	40,13	39,26
Branche	44,16	45,64	44,73

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

En 2021 on note « enfin » une baisse de l'âge moyen des salariés de la branche (-0,9 point, environ 10 mois) par rapport à 2020, il est de 44,7 ans.

Tous les secteurs d'activité sont concernés par cette baisse, en particulier le Transport Routier de Voyageurs qui retrouve une moyenne quasi équivalente à celle de 2016. C'est toujours dans le Transport Sanitaire que l'âge moyen est le plus bas (un peu plus de 39 ans) [graphique 3].

L'âge moyen des conducteurs toutes activités confondues est légèrement plus élevé, 44,9 ans. Il est relativement stable dans le Transport Routier de Marchandises depuis 5 ans. L'âge moyen des logisticiens progressent sur les 5 années observées [graphique 4].

4. Age moyen des salariés de la branche, par famille de métiers

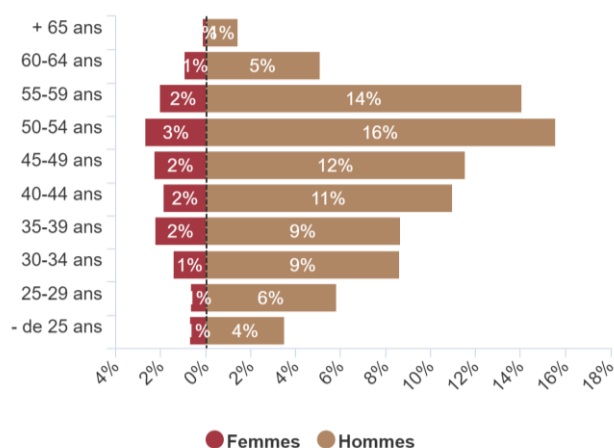
	2016	2020	2021
Conduite en marchandises	45,25	45,50	45,52
Conduite en voyageurs	46,42	51,95	44,91
Conduite en sanitaire	42,50	39,54	38,44
Exploitation transport	41,60	42,63	41,28
Logistique	41,00	42,61	44,43
Autre	44,38	46,92	46,60

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

La pyramide des âges des activités Marchandises met en avant à la fois le déséquilibre en termes de féminisation quelles que soient les tranches d'âge (15 %) et une classe d'âge inférieure à moins de 30 ans sous représentée (11 %).

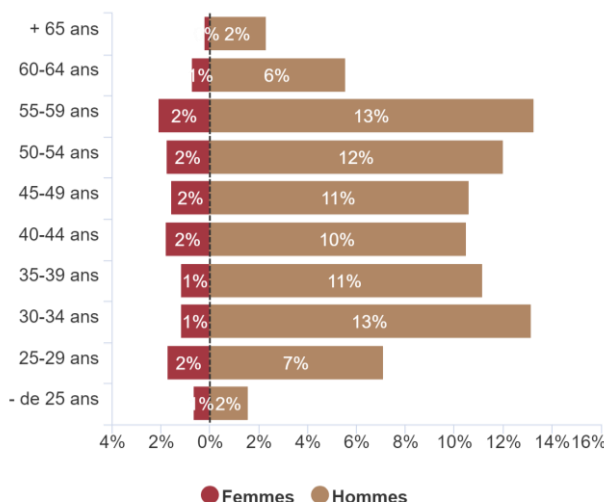
Dans ce secteur étendu au sens large, on compte moins de salariés de moins de 45 ans (45 %) que de salariés de plus de 45 ans. Les femmes ne sont plus en activité après 59 ans (1 %) contrairement à plus de 6 % des hommes. **33 % des hommes et des femmes ont entre 45 et 54 ans** [graphique 5]. Ces proportions suivent les tendances de 2020.

5. Pyramide des âges dans les activités marchandises au 31/12/2021



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

6. Pyramide des âges dans le transport de voyageurs au 31/12/2021



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

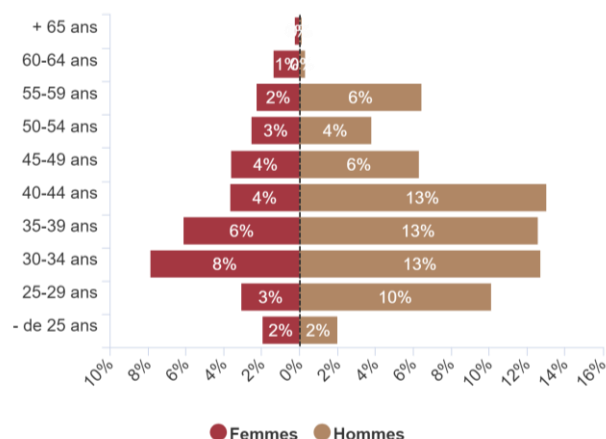
La pyramide des âges dans le Transport de Voyageurs montre un déséquilibre Homme/Femme. Les moins de 30 ans représentent 11 % des effectifs et les plus de 60 ans, 9 %.

Il y a autant de salariés de plus de 45 ans que de salariés en dessous de cet âge (50 % hommes et femmes confondus).

[graphique 6].

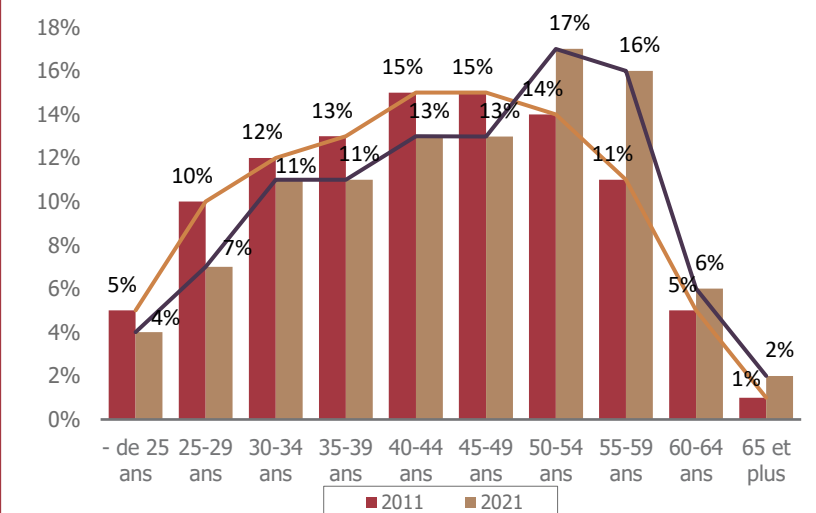
La pyramide des âges dans le Transport Sanitaire est la plus équilibrée au niveau du taux de féminisation (32 %). **Les moins de 45 ans sont majoritaires, près de 73 % des salariés.** On note que seuls 2 % des hommes et des femmes de cette activité travaillent après 60 ans [graphique 7].

7. Pyramide des âges dans le transport sanitaire au 31/12/2021



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

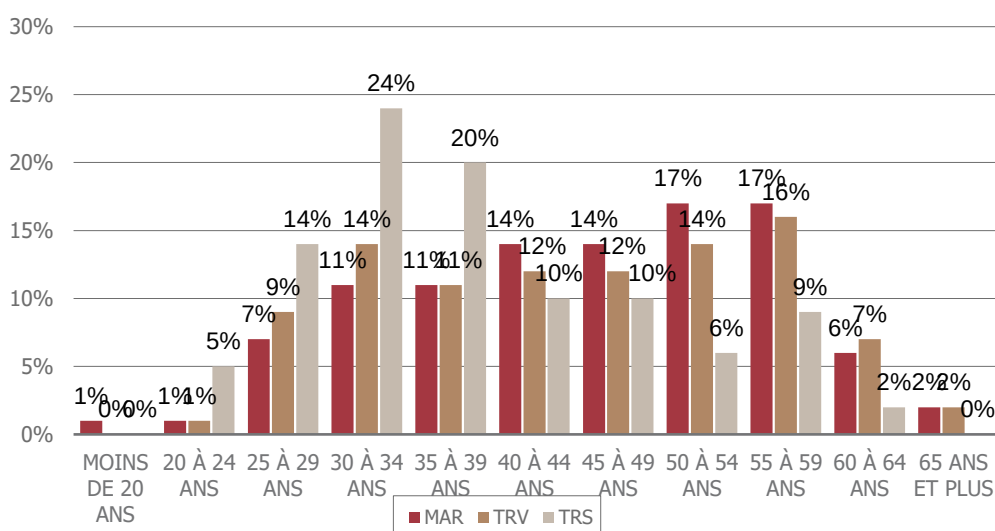
8. Comparaison de la structure par âge de la Branche à 10 ans d'intervalle



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

La superposition à dix ans d'intervalle des pyramides des âges des salariés de la branche montre un glissement des effectifs vers les tranches d'âge supérieures. Alors que 39 % des salariés de la branche avaient moins de 40 ans en 2011, ils ne sont plus en 2021 que 34 %. Les 50 ans et plus étaient 31 % en 2011, ils sont désormais 40% en 2021. [graphique 8].

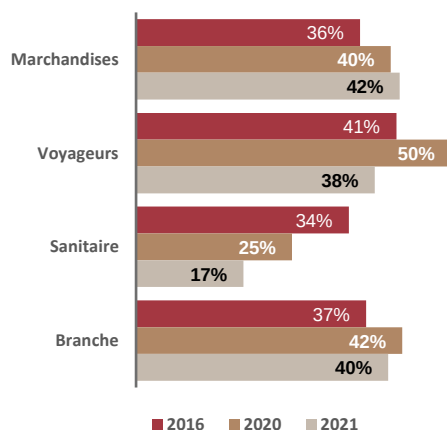
9. Structure par âge dans la conduite en 2021



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

10 % des effectifs de la famille professionnelle Conduite ont moins de 30 ans (près de 9 800 salariés). Ils transportent des marchandises pour 65 % d'entre eux, sont 13 % à être ambulanciers ou auxiliaires ambulanciers et 22 % à conduire des cars ou bus. L'âge d'entrée dans le métier de conducteur routier est encadré par des textes réglementaires qui expliquent ce déficit de jeunes salariés [graphique 9].

10. Taux de renouvellement des effectifs de la branche, par activité

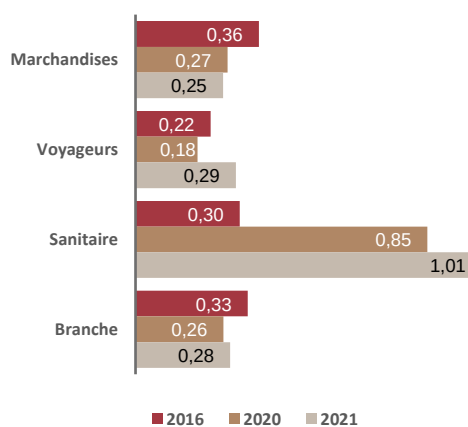


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Le taux de renouvellement est égal à la part des salariés de plus de 50 ans dans l'effectif global. Plus ce taux augmente pour s'approcher des 100%, plus les employeurs sont susceptibles d'être confrontés à des enjeux forts de gestion et de remplacements de départs à la retraite. **La proportion des salariés franciliens de plus de 50 ans a perdu 2 points pour atteindre 40 %.** C'est dans l'activité Marchandises au sens large que ce taux est le plus élevé 42 %. Le Transport Sanitaire continue de voir son taux baisser (-8 points) [graphique 10].

Le taux de relève est égal au nombre des salariés de moins de 30 ans rapporté au nombre de salariés de plus de 50 ans. Plus le taux de relève s'approche de 0, plus les employeurs sont susceptibles de rencontrer des enjeux de renouvellement de leurs effectifs. **Pour l'ensemble de la Branche, le taux est de 0,28, les plus de 50 ans sont 3,5 fois plus nombreux que les moins de 30 ans. Il faut noter le bon chiffre du Transport Sanitaire pour qui l'indicateur est de 1.** [graphique 11].

11. Taux de relève des effectifs de la branche, par activité

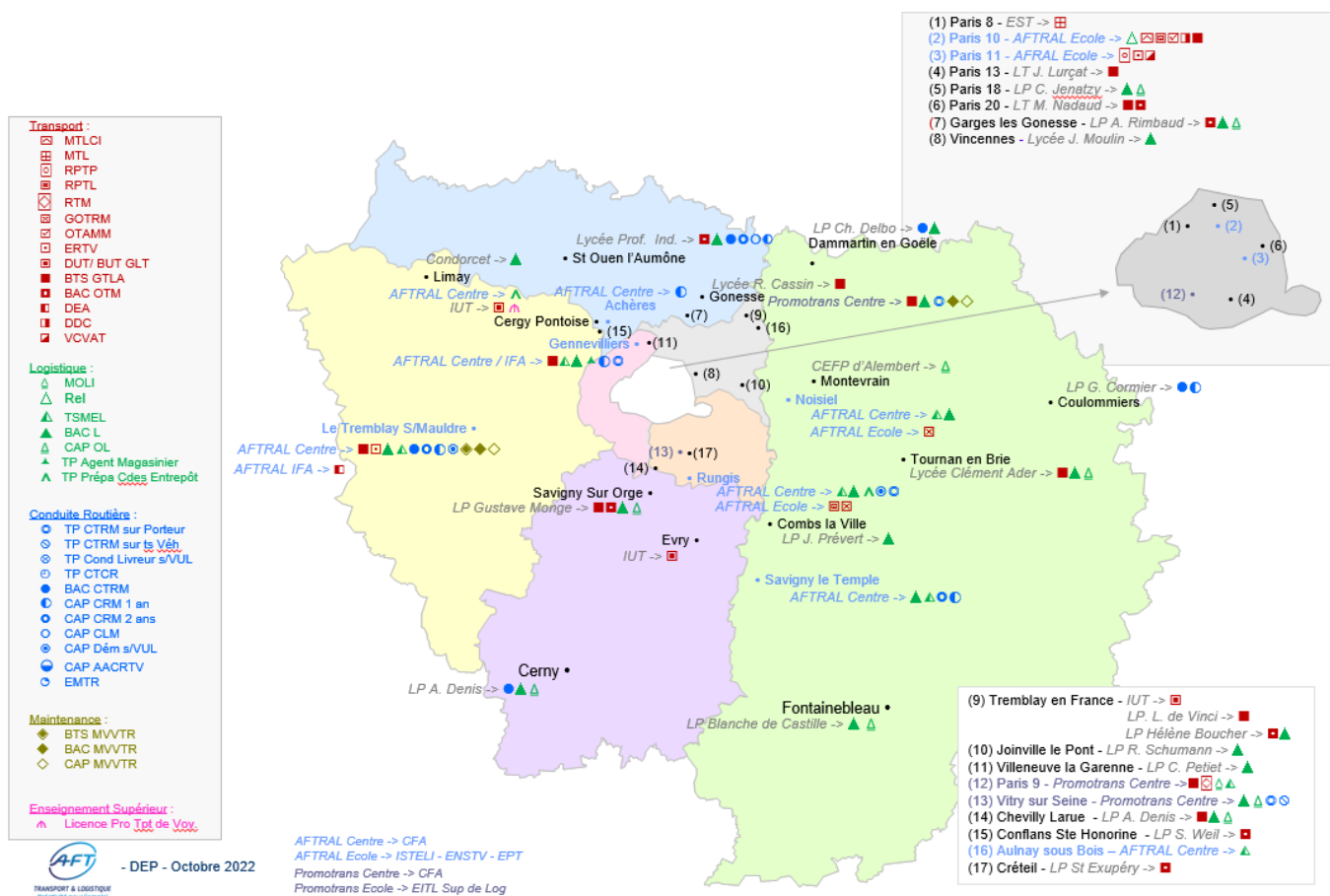


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

La formation dans la Branche

La répartition géographique des formations

Carte régionale* des formations soutenues par la Branche année scolaire 2021



* Note : Formations initiales sous statut scolaire, sous statut universitaire et en apprentissage

Pour plus de précisions : <https://www.choisis-ton-avenir.com/> site conçu et alimenté par l'AFT

Les effectifs formés en transport et logistique

1. Diplômes d'Etat délivrés en 2021

	2021	Taux de réussite	Evolution 2020/2021	Taux de féminisation
Conduite				
CAP Conducteur routier marchandises	102	91 %	-16,4 %	5 %
CAP Conducteur Livreur Marchandises	40	91%	- 60 %	
CAP Déménageur sur VUL	24	80 %	9 %	
CAP Transport Fluvial	16	76%	- 23 %	6%
BAC Pro Conducteur transport routier de marchandises	78	80 %	16 %	5 %
Diplôme d'État d'Ambulancier	609	92 %	54 %	24 %
Exploitation-gestion				
BAC Pro Transport Fluvial	17	94 %	-23 %	6 %
BAC Pro Transport	85	83 %	-10 %	19 %
BTS Gestion Transport et Logistique Associée	224	69 %	-15 %	31 %
Manutention – magasinage				
CAP Opérateur/opératrice logistique	115	95%	1%	4%
BAC Pro Logistique	315	84%	-3 %	10 %
Maintenance				
CAP Maintenance des véhicules option B : Véhicules de transport routier	91	92 %	-45 %	1 %
BAC Pro Maintenance des véhicules option B : Véhicules de transport routier	110	82 %	8 %	3 %
BTS Maintenance des véhicules option B : Véhicules de transport routier	39	91 %	26 %	
Total des diplômes délivrés	1 865	85 %	-18 %	15 %

Source : Ministère de l'Education Nationale, ministère des Solidarités et de la Santé

Le nombre de diplômes d'État délivrés en transport et logistique, 1 865 (toutes voies d'accès, y compris validation des acquis de l'expérience) a baissé de 18 % en 2020 cependant il faut noter que les Certifications Intermédiaires ont été interrompues ce qui fausse les comparaisons (CI CAP Conducteur Livreur de Marchandises pour les bac CTRM et BEP Logistique et Transport).

2 194 élèves se sont présentés à un examen de niveau 3 à 5.

Le taux de réussite tous diplômes confondus a perdu 2 points par rapport à 2020 pour atteindre 85 %.

Le taux de féminisation des formations diplômantes en transport-logistique est de 15 %, il est en progression de 3 points par rapport à l'année précédente. Il est supérieur pour les formations préparant aux métiers de l'exploitation et la gestion (21%) mais également pour les diplômes d'Etat d'ambulanciers où les femmes sont présentes pour un quart de l'effectif.

2. Titres Professionnels délivrés en 2021

	2021	Taux de réussite	Evolution 2020/2021	Taux de féminisation
Conduite				
Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	147	83%	17%	28%
Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	1236	77%	5 %	4 %
Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	254	77%	32%	3 %
Conducteur de transport en commun sur route	1022	68%	-16 %	17 %
Exploitation-gestion				
Technicien supérieur du transport terrestre de marchandises	1	100%		
Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique	121	66%	11%	17%
Gestionnaire des opérations de transport routier de marchandises	130	84%		11%
Organisateur de transports aériens ou maritimes de marchandises	15	94%		33%
Exploitant régulateur en transport routier de voyageurs	35	74%		31%
Logistique- Manutention – magasinage				
Technicien en logistique d'entreposage	122	72%	67%	19%
Agent magasinier	685	88%	23%	17%
Cariste d'entrepôt	170	86%	32%	2%
Préparateur de commandes en entrepôt	1004	92%	130%	18%
Total des stagiaires admis	4 942	79%	19%	13%

Source : DGEFP

Le nombre de titres professionnels délivrés en transport et logistique, 4 942, progresse de 19 % (contre une baisse de 13 % en 2020). 6 319 stagiaires se sont présentés à un examen de niveau 3 à 5 contre 5 929 l'année dernière soit une hausse de 6,5 %. **Le taux de réussite tous titres professionnels confondus voit une hausse de 9 points pour arriver à 79 %.**

Certains titres ayant changé le taux d'évolution n'est pas présenté :

2020 TP Technicien Supérieur du Transport Terrestre de Marchandises (TSTTM)

2021 TP Gestionnaire des Opérations de Transport Routier de Marchandises (GOTRM)

2020 TP Technicien Supérieur du Transport Aérien et Maritime de Marchandises (TSTAMM)

2021 TP Organisateur de transports aériens ou maritimes de marchandises (OTAMM)

2020 TP Technicien Supérieur des transports de personnes

2021 TP Exploitant régulateur en transport routier de voyageurs

53 % des titres professionnels obtenus l'ont été sur les métiers de la conduite, les taux de réussite sont en hausse sur tous les titres. La Logistique-manutention-magasinage représente 40 % des titres délivrés (+12 %) avec une forte progression du TP préparateur de commandes en entrepôt. Le taux de féminisation est de 13 % légèrement inférieur à celui des diplômes d'Etat.

3 Les effectifs des contrats en alternance en 2021

Contrats d'apprentissage	Conduite	Exploitation-gestion	Manutention-magasiner	Maintenance	Direction	Total	Taux de féminisation
2019	288	342	196	170	218	1214	13 %
2020	281	492	196	150	428	1547	18 %
2021	299	354	201	143	216	1213	12 %

Source : AFT – DEP, AFTRAL PROMOTRANS

Contrats de professionnalisation	Conduite	Exploitation-gestion	Manutention-magasiner	Maintenance	Direction	Total	Taux de féminisation
2019	540	480	37	57	435	1 549	49 %
2020	283	169	3	11	143	609	42 %
2021	153	137	32	4	183	509	35 %

Source : OPCO Mobilités

1 213 apprentis suivaient en Île-de-France, fin 2021, une formation dans les écoles et CFA des organismes dispensateurs de formation de la Branche, AFTRAL et Promotrans. **Ils sont 21% de moins qu'en 2020 après une progression de 27 %**. La famille Direction concerne les formations MTLCI, MTL, REL et RPTL.

Dans les entreprises de la Branche, la diminution du nombre de contrats de professionnalisation se poursuit avec - 16% en 2021 après une baisse de 60% en 2020. Elle s'explique par le fait que les contrats d'apprentissage ont été préférés aux contrats de professionnalisation compte tenu des mesures de soutien à l'apprentissage adoptées depuis 2018 par le Gouvernement. La majorité de ceux-ci ne conduisent plus dorénavant aux métiers de la conduite.

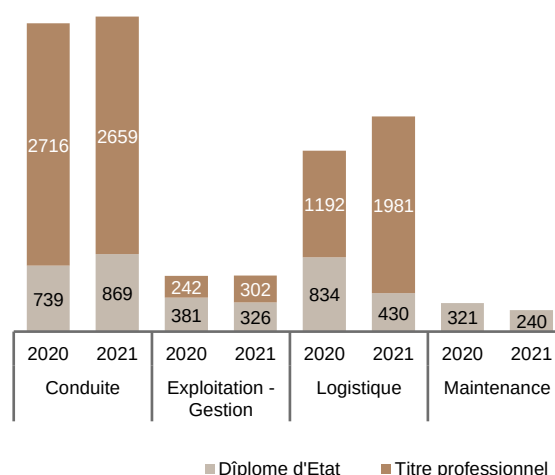
6 807 diplômes d'Etat et titres professionnels délivrés en 2021 en Ile-de-France soit une hausse de 6 % après une baisse de 7,5 %.

En volume 73 % de titres professionnels contre 27 % de diplômes d'Etat.

52 % des qualifications délivrées concernent la famille Conduite, - 2 points par rapport à 2020, 35 % des qualifications délivrées pour la famille Logistique, gain de 4 points par rapport à 2020. Le nombre d'admis en TP a progressé de 66 %. La famille Exploitation-Gestion représente en 2021, 9 % des qualifications.

Le nombre de diplômés dans la famille Maintenance a baissé de 25 % en raison du CAP [graphique 4].

4. Qualifications délivrées dans le transport et la logistique, par famille de métiers



Source : DGEFP, Ministère de l'Education Nationale

5. Diplômes, titres et attestations d'accès aux métiers de conducteur délivrés en région

	2021	Evolution 2020/2021
Marchandises		
T.P. Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	147	+ 17%
T.P. Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	1 236	+ 5%
T.P. Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	254	+ 32%
CAP Conducteur routier marchandises	102	- 16%
CAP Conducteur Livreur Marchandises	40	- 60%
Bac Pro Conducteur Transport Routier Marchandises	78	+ 16%
CAP Déménageur sur VUL	24	+ 9%
Formation Initiale Minimum Obligatoire et Passerelle	2 004	+ 31%
Voyageurs		
T.P. Conducteur de transport en commun sur route	1 022	+19%
Formation Initiale Minimum Obligatoire et Passerelle	725	- 16%
Sanitaire		
Diplôme d'État d'Ambulancier	609	+ 54%
Attestation Auxiliaire Ambulancier	#N/A	

Source : DGEFP, Ministère de l'Education Nationale, MEEM, ARS

Près de 6 250 diplômes, titres et attestations d'accès délivrés en Île-de-France préparant aux métiers de la conduite (3 885 pour le transport de marchandises et 2 350 pour le transport de personnes), en hausse de 7 %. Cette hausse est particulièrement marquée sur les Diplômes d'Etat d'Ambulanciers (+54 %) ainsi que sur les titres professionnels du Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules (+ 32 %). Le TP Conducteur du Transport Routier de Marchandises sur porteur représente 46 % des TP permettant l'accès aux métiers de conducteurs. Les FIMO et passerelles Marchandises sont en hausse de + 31 % contrairement aux FIMO et passerelles Voyageurs qui baissent de 16 % [graphique 5].

6. Bénéficiaires des actions soutenues par l'OPCO Mobilités en 2021 par métier

	Conduite	Taux de féminisation	Exploitation	Taux de féminisation	Logistique	Taux de féminisation	Maintenance	Taux de féminisation
Professionnalisation des salariés								
Contrats de pro.	153	20%	137	55%	32	13%	4	0%
	- 46%		- 19%		+ 967%		- 64%	
Plan de développement des compétences								
Entreprises - 11 salariés	766	7%	50	40%	115	6%	17	0%
	+ 46%		- 15%		+ 4%		+ 55%	
Entreprises + 11 salariés	5 130	8%	501	48%	2 175	7%	199	3%
	+ 13%		+ 11%		+ 28%		- 22%	
Autres dispositifs de formation								
POEC	178	19%	10	40%	0	-	0	-
	+ 39%		+ 0%		+ 0%		+ 0%	
Ensemble	6 227	8%	698	49%	2 329	7%	220	2%
	+ 14%		+ 3%		+ 29%		- 20%	

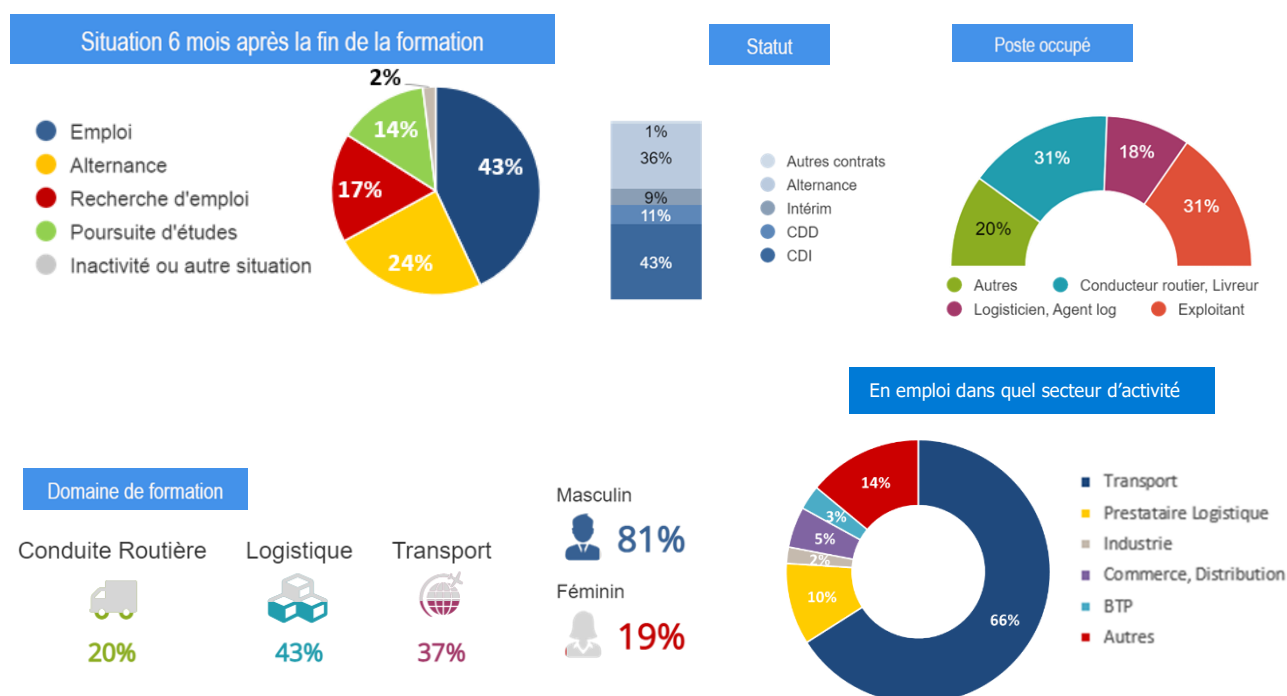
Source : OPCO Mobilités

Depuis le 1er janvier 2019, le « Plan de formation » a laissé sa place au « Plan de développement des compétences », qui rassemble l'ensemble des actions de formation retenues par l'employeur pour ses salariés. Le nombre global de bénéficiaires des actions soutenues par l'OPCO Mobilités a progressé de 15 % par rapport à 2020. L'utilisation du plan de compétences est en hausse dans les entreprises de la Branche de moins de 11 salariés (+34 %) comme dans celles de plus de 11 salariés (+24 %), seul le contrat de professionnalisation est en baisse (-30 %). Le taux de féminisation ne varie quasiment pas d'une année sur l'autre et en fonction des métiers.

Insertion des jeunes sortis de formation Education Nationale et CFA/Ecoles de la Profession en juin 2021

<https://www.aft-dev.com/observatoire-formations-professionnelles#analyse>

Enquête menée auprès de 1 521 jeunes (lycéens, étudiants, apprentis) au cours de l'année 2021, 789 ont répondu. Ces jeunes étaient en formation à AFTRAL, PROMOTRANS et au sein de l'Éducation Nationale (37 établissements concernés).



67 % des jeunes ayant répondu à cette enquête sont en emploi en 2021 y compris en alternance. Ce constat est encore plus marqué pour les jeunes issus des formations « conduite » (Bac pro Conducteur-riche Transport Routier-ère « Marchandises », CAP Conducteur-riche Livreur-euse « Marchandises », CAP Conducteur-riche Routier-ère « Marchandises et TP CTRM sur Porteur) qui sont pour 74 % d'entre eux en emploi y compris en alternance. Le CDI est le contrat de travail dominant (72 %).

53 % des jeunes issus des formation « logistique » sont en emploi, ils sont pour moitié logisticien et exercent à 34 % dans les entreprises de transport, à 25 % chez les prestataires logistiques et 10 % dans le commerce et la distribution.

	Parmi ceux qui sont en entreprise							
	% en emploi (y compris l'alternance)	% en poursuite d'études (hors alternance)	% en recherche d'emploi	% en CDI	% en CDD	% en alternance	% autres (Intérim, CAE, saisonnier, autres situations)	% des placements dans le secteur Transport - Logistique
Total Education Nationale	55%	32%	8%	27%	13%	46%	15%	70%
Total Apprentissage	76%	0%	23%	52%	10%	30%	8%	81%

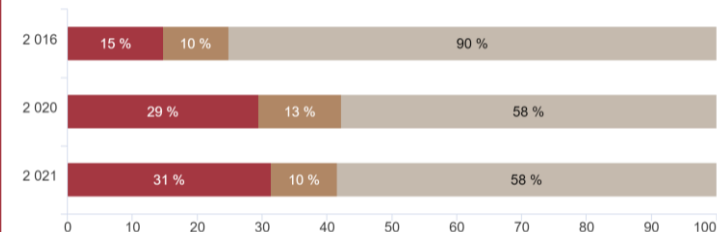
Une insertion professionnelle à 6 mois différente selon le statut des répondants, 789 élèves sous statut scolaire et 732 apprentis ont été formés en 2021, les apprentis occupent un emploi en plus grand nombre, les jeunes issus de l'Éducation Nationale ont tendance à plus poursuivent leurs études.

La dynamique de l'emploi

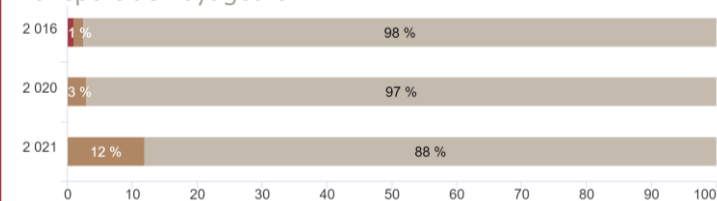
Plus de 29 000 embauches dans la Branche en 2021 en Île-de-France dont 27 % de créations d'emploi

1. Motifs d'embauches invoqués par les entreprises, par activité

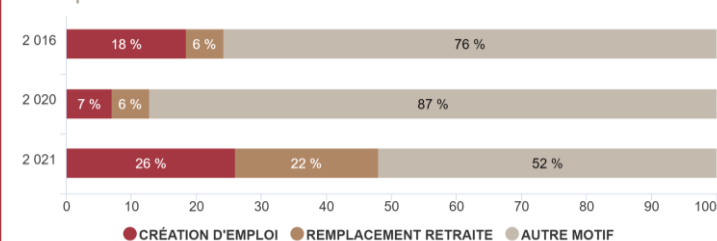
Activités marchandises



Transport de voyageurs



Transport sanitaire



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

En 2021, les embauches, tous secteurs d'activités confondus en Île-de-France, ont augmenté de 6,5 % et de plus de 31 % par rapport à 2016. Elles ont concerné pour 86,5 % les activités Marchandises, pour 7,5 % le Transport Routier Voyageurs et pour 6 % le Transport Routier Sanitaire. **Les créations d'emploi ont concerné 8 450 salariés** dans l'activité Marchandises au sens large le Transport Routier de Voyageurs n'a créé aucun nouvel emploi. Elles représentent plus d'un quart des recrutements, les départs en fin de carrière (retraite et Congé de fin d'activité) 11 %. Cependant la grande majorité des recrutements (62%) est motivée par le remplacement des départs pour d'autres motifs que la fin de carrière (démission, rupture conventionnelle, licenciement autre qu'économique). 65 % des recrutements portent sur la conduite (45 % de conducteurs Poids Lourds courte distance, 14 % de conducteurs de lignes régulières). 13 % de logisticiens et d'exploitants ont été recrutés. 78 % de postes en CDI, 97 % de temps complet et 88 % d'hommes [graphique 1].

Selon la DARES, le recours à l'intérim, en 2021, a vu sa demande progresser de 17 % dans les entreprises de la Branche. Ce sont les Auxiliaires de Transport avec 40 % et les Prestataires Logistiques avec 31 % qui font le plus appel au travail temporaire.

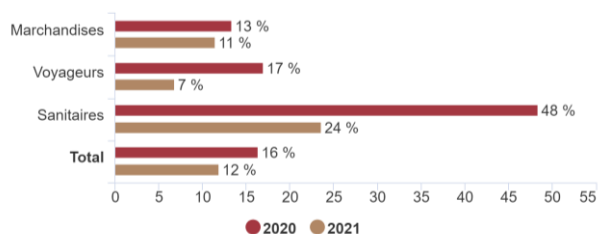
Selon l'enquête Tableau de Bord AFT, 24 % des établissements franciliens de la Branche ont déclaré avoir recours à du personnel intérimaire en 2021. Ce sont les manutentionnaires/caristes/magasiniers (54%) qui sont les plus demandés [graphique 2].

2. Effectifs intérimaires employés dans les entreprises de la branche, par activité

	2020	2021	Evolution
Marchandises	14 502	16 820	+ 16%
Voyageurs	580	745	+ 28%
Sanitaire	1	2	+ 57%
Branche	15 083	17 567	+ 17%

Source : DARES et AKTO, Données ajustées au champ conventionnel

3. Part des femmes dans les embauches des entreprises, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Les entreprises n'ont embauché en 2021 que 12 % de femmes (perte de 4 points par rapport à 2020). Cet état de fait suit la tendance à la baisse du nombre de femmes salariées dans la branche en Île-de-France. Dans le Transport Sanitaire, après un pourcentage très élevé d'embauches féminines en 2020 (48 %) on constate un recul en 2021 mais il reste le secteur le plus ouvert. Le Transport de Voyageurs et le secteur Marchandises perdent des points. Dans l'activité Marchandises, le Transport Routier de Marchandises et les Auxiliaires de Transport ont le plus embauché de femmes. Les recrutements de femmes concernent surtout les familles Conduite (dont Auxiliaire ambulancière pour 38 %) Gestion et Exploitation [graphique 3].

En Île-de-France, autant de femmes que d'hommes recherchent un emploi. Les femmes ne se positionnent qu'à hauteur de 13 % sur les métiers du transport et de la logistique, cela n'a pas évolué depuis 5 ans. D'une année sur l'autre l'attractivité des métiers ne varie quasiment pas, l'organisation de la circulation des marchandises (36 %), l'encadrement logistique (26 %) et l'encadrement en transport routier (marchandises et voyageurs) 21 % restent privilégiés par les femmes [graphique 4].

4. Part des femmes dans la demande d'emploi, par famille de métiers en 2021

	Part des femmes	Evolution 2020/2021 (en points)	Evolution 2020/2021 (taux d'évolution)
Magasinage, manutention et déménagement	18%	1 point	4%
Organisation de la circulation des marchandises	36%	-1 point	-16%
Personnel d'encadrement logistique	26%	0 point	-7%
Personnel de conduite du transport routier	4%	0 point	10%
Personnel d'encadrement du transport routier	21%	2 points	4%
Ensemble des métiers du transport et de la logistique	13%	0 point	3%
Ensemble du marché du travail régional	50%	0 point	-7%

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

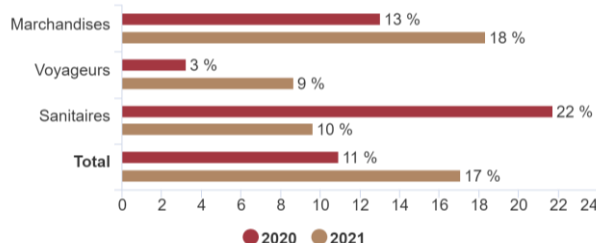
5. Part des femmes parmi les demandeurs d'emploi inscrits en conduite, en 2021

	Part des femmes	Evolution 2020/2021 (en points)	Evolution 2020/2021 (taux d'évolution)
Conduite de marchandises sur longue distance	1%	0 point	35%
Courses et livraisons express	4%	0 point	15%
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	2%	0 point	21%
Conduite de transport de particuliers	8%	1 point	8%
Conduite de transport en commun sur route	11%	1 point	6%
Conduite de véhicules sanitaires	17%	1 point	2%

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

La part des femmes parmi les demandeurs d'emploi sur les métiers de la conduite n'est que de 4 %. C'est en transport de personnes (sanitaire ou voyageurs) que l'on trouve les plus fortes proportions de femmes postulant à un emploi en conduite avec respectivement 17 et 11 % de demandes. Pour la conduite routière de Marchandises, c'est dans les métiers de course et livraison expresse ne nécessitant le plus souvent pas de permis Poids lourd que la proportion de femmes est la plus importante [graphique 5].

6. Evolution de la part des jeunes (- 25 ans) dans les embauches de la branche



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

La part des jeunes de moins de 25 ans dans les embauches a augmenté de 6 points en 2021 pour atteindre 17 %. Cette hausse est portée par le secteur de la Marchandises au sens large (+ 5 points) et celui du Transport Routier de Voyageurs (+6 points). 30 % des plus de 2 350 jeunes embauchés l'ont été sur des postes d'exploitants, 26 % de conducteurs et 25 % de logisticiens [graphique 6].

La part des jeunes de moins de 25 ans dans la demande d'emploi pour l'ensemble des métiers du transport et de la logistique n'a pas varié en 1 an, elle est de 10 %, part équivalente à l'ensemble du marché du travail régional [graphique 7]. La famille de métier au sens de Pôle Emploi, Magasinage, manutention et déménagement reste la plus demandée avec 14 %. Les métiers d'encadrement en transport routier gagnent 1 point et le nombre de jeunes intéressés progresse de 7 %, on constate une baisse significative de jeunes se positionnant sur les métiers d'organisation de la circulation de la marchandise et sur le personnel d'encadrement logistique [graphique 7].

7. Part des jeunes (- 25 ans) dans la demande d'emploi, par métier en 2021

	Part des jeunes	Evolution 2020/2021 (en points)	Evolution 2020/2021 (taux d'évolution)
Magasinage, manutention et déménagement	14%	0 point	0%
Organisation de la circulation des marchandises	9%	-2 points	-24%
Personnel d'encadrement logistique	6%	-1 point	-20%
Personnel de conduite du transport routier	6%	0 point	-6%
Personnel d'encadrement du transport routier	8%	1 point	7%
Ensemble des métiers du transport et de la logistique	10%	0 point	-2,6%
Ensemble du marché du travail régional	10%	-1 point	-15%

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

8. Part des jeunes (-25 ans) parmi les demandeurs d'emploi en conduite en 2021

	Part des jeunes	Evolution 2020/2021 (en points)	Evolution 2020/2021 (taux d'évolution)
Conduite de marchandises sur longue distance	4%	0 point	-17%
Courses et livraisons express	14%	2 points	22%
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	10%	0 point	-3%
Conduite de transport de particuliers	2%	0 point	-16%
Conduite de transport en commun sur route	4%	-1 point	-24%
Conduite de véhicules sanitaires	8%	0 point	-5%

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

6,5 % des jeunes de moins de 25 ans sont inscrits parmi les demandeurs d'emploi sur les métiers de la conduite.

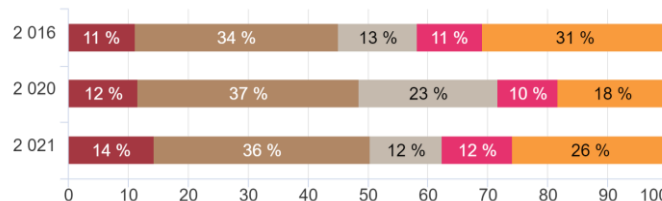
Les parts sur les différents métiers de la conduite n'ont varié qu'à la marge. Les jeunes privilégient toujours les courses et livraison express (14 %) activité qui ne nécessite que le permis B. La part en conduite de transport en commun sur route perd 1 point et en nombre, moins de jeunes se sont positionnés sur ce métier (-24 %) [graphique 8].

En 2021, la démission est la première cause de départ des établissements de la branche en Île-de-France, 36 %.

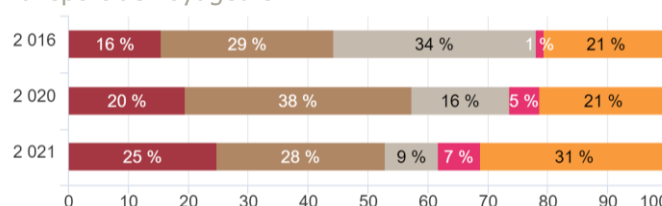
C'est dans le transport sanitaire que ce motif est le plus fort (45 %) suivi par les fins de CDD avec 24 %, pourcentage au-dessus de celui de la branche pour ce motif (13 %). La part des licenciements autres qu'économique) est de 14 % (+ 3 points par rapport à 2020) et celle des ruptures conventionnelles de 7 %. Dans les autres motifs, on trouve entre autres la fin de période d'essai les ruptures conventionnelles, les congés de fin d'activité, les transferts d'établissements. Les départs ont concerné plus de 30 000 salariés en 2021 comme en 2020. Ils concernent à 79 % les Activités Marchandises, les hommes pour 83 % et la famille de métiers conducteur Poids Lourds courte distance (43 %) [graphique 9].

9. Motifs de départs des salariés employés, par activité

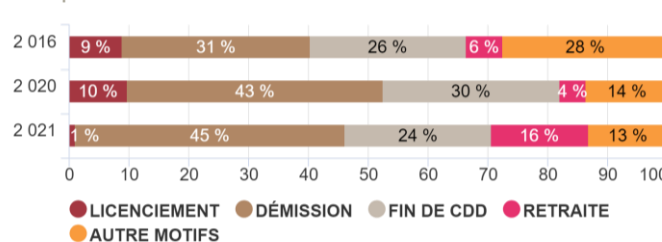
Activités marchandises



Transport de voyageurs

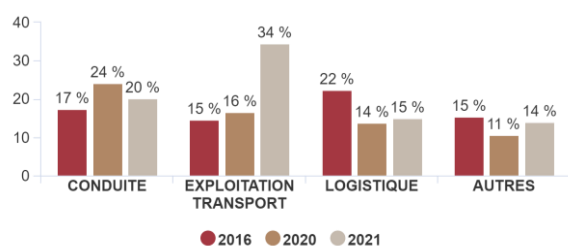


Transport sanitaire



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

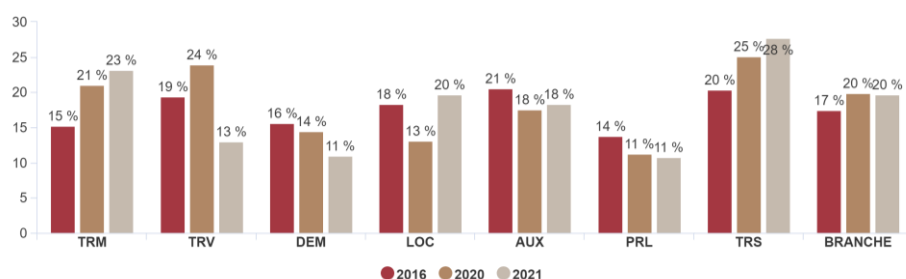
10. Taux de rotation en entreprise, par famille de métiers



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Le taux de rotation (turn over) est égal au rapport entre les effectifs des entreprises et le nombre de salariés embauchés ou partis dans l'année. Plus il s'approche de 100%, plus les employeurs sont susceptibles de connaître un renouvellement important de leurs effectifs au cours de l'année. **Le taux de rotation global pour la Branche en Ile-de-France est de 20 %.** Il bondit de 18 points en 1 an en exploitation transport et reste à peu près stable dans les autres familles de métiers. Seuls le Transport Routier de Marchandises et le Transport Sanitaire ont des taux supérieurs à la moyenne.

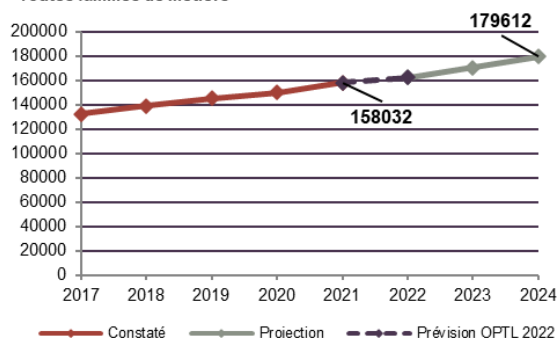
11. Taux de rotation par secteurs d'activité et par branche



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

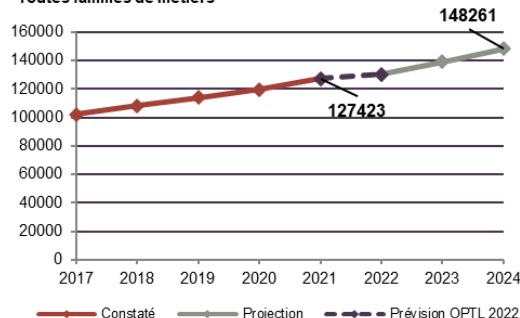
La prospective globale pour la région

Projection des effectifs
Toutes familles de métiers



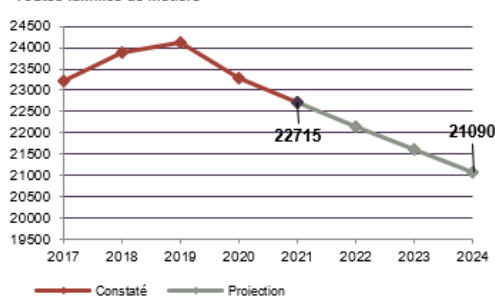
Activité Marchandises

Projection des effectifs
Toutes familles de métiers



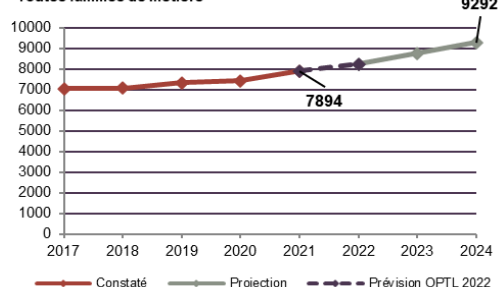
Activité Voyageurs

Projection des effectifs
Toutes familles de métiers



Activité Sanitaire

Projection des effectifs
Toutes familles de métiers



La branche en Île-de-France a connu la plus forte hausse d'effectifs au niveau national en 2021 (+ 5,2 %).

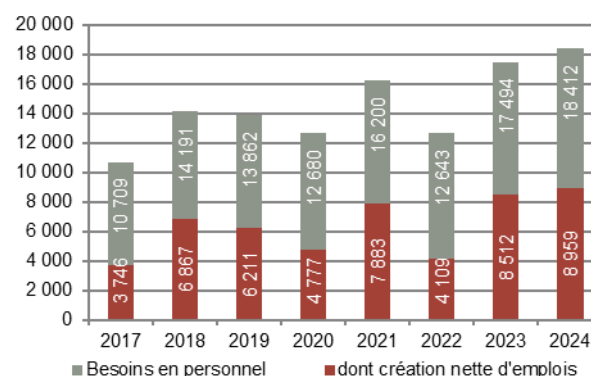
L'OPTL Île-de-France, au cours du dernier trimestre 2022, se basant sur ses travaux d'analyse et de prévisions et sur les chiffres URSSAF des 2 premiers trimestres 2022, a estimé que le nombre de salariés dans la branche, tous secteurs d'activité confondus, augmenterait de 2,6 % portant les effectifs en région à plus de 162 000 à fin 2022. Plus précisément, selon les secteurs d'activité :

- Marchandises + 2,2 %
- Voyageurs + 4,3 %
- Sanitaire + 4,5 %

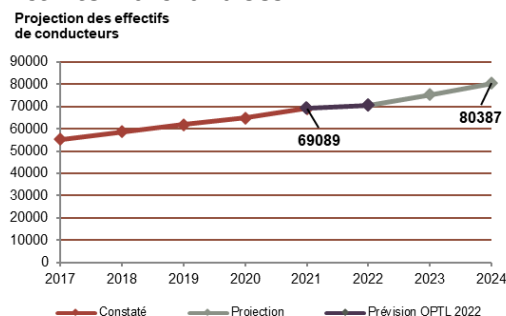
L'outil de projection se base sur l'estimation de l'ancienneté moyenne des effectifs dans la branche, en l'occurrence 19 ans en transport de marchandises, 12 ans en Transport routier de Voyageurs et 9 ans en Transport routier Sanitaire et sur l'idée que l'évolution des effectifs sera à peu près constante sur les prochaines années (projection linéaire 2019-2021).

Cette estimation porterait le nombre de salariés en 2024 à plus de 179 000 soit plus de 21 000 salariés par rapport à 2021.

Besoins annuels de nouveaux entrants
Toutes familles de métiers



Activité Marchandises



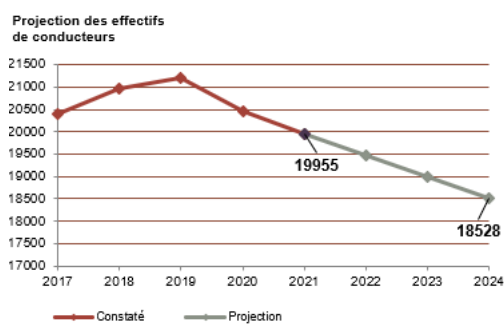
Cet exercice de projection permet également d'évaluer l'évolution des effectifs de conducteurs sur les prochaines années. On prévoit ainsi un effectif de plus de 108 000 conducteurs tous secteurs d'activité confondus en 2024 contre près de 97 000 en 2021.

Les activités de Transport de Marchandises au sens large verraient le nombre de leurs effectifs progresser de près de 16 % en 2024 par rapport à 2021 pour dépasser les 80 000 salariés.

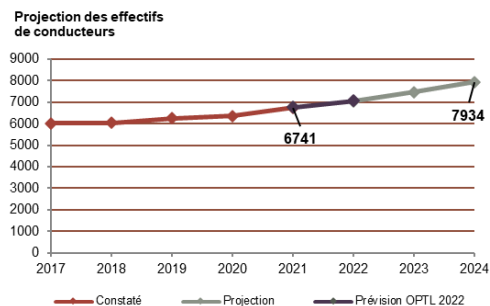
Concernant le Transport Routier de Voyageurs, si l'on se base sur une poursuite de croissance identique à celle de 2021, les effectifs risquent de continuer à diminuer.

En 2024, les salariés du Transport Sanitaire pourraient être près de 8 000 en Île-de-France, soit une hausse de 17 % d'effectifs par rapport à 2021.

Activité Voyageurs



Activité Sanitaire



Prospective des besoins en conducteurs au sein de la branche, par activité

	2022	2023	2024
Activités marchandises			
41 % des conducteurs employés dans la branche			
Besoin global en conducteurs	5236	8695	9279
dont créations d'emplois	1520	4730	5048
dont renouvellement (ancienneté métier = 19 ans)	3716	3965	4231
Transport de Voyageurs			
43 % des conducteurs employés dans la branche			
Besoin global en conducteurs	1623	1583	1544
dont créations d'emplois	0	0	0
dont renouvellement (ancienneté métier = 12 ans)	1623	1583	1544
Transport sanitaire			
95 % des conducteurs employés dans la branche			
Besoin global en conducteurs	1086	1263	1339
dont créations d'emplois	303	432	458
dont renouvellement (ancienneté métier = 9 ans)	783	831	881

Ces tendances à la hausse des effectifs entraînent une augmentation des besoins en conducteurs de l'ordre de près de 8 000 en 2022 puis 11 000 et 12 000 les années suivantes.

77 % des recrutements vont répondre au besoin de renouvellement des conducteurs en 2022 puis 55 % les années suivantes.

Sur les trois années glissantes, un tiers des postes de conducteurs à pourvoir dans la branche seront des créations de postes, soit près de 12 500 salariés supplémentaires.

Le nombre de diplômes, titres et attestations d'accès aux métiers de conducteurs délivrés en région en 2021 ne pourront pas théoriquement répondre aux besoins de la branche en 2022 (6 250). Il faut également noter que seuls 41 % des conducteurs (en marchandises) et 43 % (en voyageurs) en Île-de-France sont employés dans la branche. Il faut donc tenir compte de la captation des conducteurs par d'autres secteurs d'activité (commerce, industrie, BTP...) et poursuivre le travail d'orientation du public vers nos métiers toujours en tension et investir dans la formation pour pallier les difficultés de recrutement.



Organisations syndicales



Organisations patronales



LA SACM DE 1971 EN 1972



OBSERVATOIRE PROSPECTIF DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS DANS LES TRANSPORTS ET LA LOGISTIQUE (OPTL)

204 Rond-Point du Pont de Sèvres
92100 Boulogne-Billancourt

optl@optl.fr